

**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
Imprimerie Saint-Paul  
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**  
1 mois 3 mois 6 mois 1 an  
Suisse . . . Fr. 1 50 4 . . . 6 50 12 . . .  
Etranger . . . 2 80 7 . . . 13 . . . 25 . . .

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.  
Les abonnements partent  
du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

C. L. X.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

## ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ  
**HAASENSTEIN & VÖGLER**  
Rue St-Pierre  
FRIBOURG

### PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent. la ligne  
La Suisse . . . 20 » ou  
L'Etranger . . . 25 » son espace.  
Réclames . . . 50 »

M. V. X.

## Services militaires et vacances

Pendant la durée des services militaires et le temps des vacances, la LIBERTÉ est envoyée, à partir de n'importe quelle date, aux prix suivants :

**SUISSE**  
Par semaine . . . . . Fr. 0,40  
Par mois . . . . . » 1,50

**ÉTRANGER**  
Par semaine . . . . . Fr. 0,80  
Par mois . . . . . » 2,80

## Nouvelles du jour

Le Parlement italien a entamé la grande discussion sur les dépenses militaires. La presque unanimité des députés a déjà son opinion toute faite sur la matière ; elle votera avec enthousiasme les nouveaux crédits réclamés par les ministres de la guerre et de la marine. L'opinion publique les réclame ; elle s'irrite même des lenteurs du gouvernement, qui cherche à modérer les ambitions et l'impatience du pays.

Comme on l'avait prévu, le bloc s'est divisé sur cette grave question. La plupart des radicaux voteront les nouvelles dépenses ; les républicains sont partagés entre le oui et le non. Seuls, les socialistes voteront contre, au nom de la justice sociale et des doctrines humanitaires, car le socialisme, a dit l'un des députés du parti, signifie l'abolition de la guerre et la suppression des frontières.

Le rêve est trop beau pour être dit sitôt réalisé. En attendant, le peuple italien, qui veut être maître chez lui, sent la nécessité de fortifier les frontières du pays. « Il faut fermer la porte de la maison », déclarait, l'autre jour, un orateur de la Chambre, et sa formule pittoresque a été saluée par les applaudissements de toute l'assemblée. Cette porte ouverte, c'est la Vénétie qu'il faut fermer à l'Autriche. Ce même orateur faisait remarquer que l'Autriche-Hongrie, « l'éventuel ennemi à l'orient », compte depuis l'annexion de la Bosnie-Herzégovine 50 millions d'habitants alors que l'Italie n'en a que 34 millions. Et encore, par le fait de l'émigration, l'Italie n'arriverait pas à mettre en ligne un nombre de soldats proportionnel à sa population ; le nombre de ceux qu'on réformé est aussi beaucoup plus considérable en Italie que dans les autres pays. En cas de guerre avec l'Autriche, a-t-on encore dit à la Chambre, l'Italie aurait à se défendre contre un ennemi deux fois supérieur.

Le problème de l'indemnité parlementaire est à l'ordre du jour en Italie. Influencés par l'exemple de la France, de nombreux députés italiens rêvent d'émarger eux aussi au budget de la nation. La question est posée en Italie depuis 1848, et la Chambre l'a toujours résolue négativement. Les hommes d'Etat les plus éminents, depuis Cavour à Minghetti, se sont toujours opposés à l'indemnité parlementaire. C'est encore aujourd'hui l'opinion du grand journal libéral de Milan, qui la combat pour des motifs d'ordre financier et moral.

Le *Corriere della Sera* fait remarquer qu'elle grèverait le budget d'une nouvelle dépense de trois millions, à raison de 6000 fr. par député. Est-ce bien le moment, demande-t-il, de voter cette nouvelle charge alors que tant de services publics sont encore en souffrance, alors que, par exemple, les maîtres d'école touchent encore un traitement dérisoire de mille francs ? Avant de penser à eux-mêmes, les députés devraient plutôt travailler à développer l'instruction primaire, à améliorer la cuisine du soldat.

« Si l'on veut rétribuer les députés, il faudra également faire un traite-

ment à tous les conseillers communaux et provinciaux, à tous les soldats sous les drapeaux qui, eux aussi, peuvent revendiquer le salaire dont les prive le service militaire. La porte une fois ouverte, il sera difficile de la refermer. »

Aux partisans de l'indemnité parlementaire qui démontrent que les députés seront plus indépendants et qu'ils exerceront une plus grande influence le jour où leur mandat sera rétribué, le *Corriere* répond que, au contraire, ils seront moins libres devant leurs électeurs, qui les lieront avec des chaînes dorées et les considéreront comme les agents de leurs petits intérêts locaux et personnels. « Ce n'est pas, dit-il, un petit traitement de 6000 francs qui assurera l'indépendance des députés. Les hauts fonctionnaires, tous ceux qui exercent une profession libérale gagnent bien davantage ; sont-ils plus indépendants pour autant ? »

Comme on le voit, la question n'est pas encore mûre en Italie, et la majorité de la Chambre est disposée à en renvoyer la solution aux calendes grecques. C'est regrettable, car le traitement des députés est la juste condition d'un parlement démocratique. Ne pas payer les députés, c'est livrer le parlement à une oligarchie hétéroclite de riches, de politiciens et de tripoteurs. Payez les députés, mais exigez d'eux l'assiduité.

Les quatre puissances protectrices de la Crète semblent décidées à acquiescer aux vœux de la Turquie en prolongeant le séjour des contingents qu'elles avaient encore dans l'île et qui devaient être rapatriés le 1<sup>er</sup> juillet.

La sentence arbitrale de la Haye au sujet des légionnaires déserteurs de Casablanca avait reconnu que la France avait le droit de sévir contre eux. Aussi le conseil de guerre français à Casablanca s'est-il empressé de fixer le sort des six hommes qui étaient en prison préventive. Quatre sont condamnés à cinq ans de réclusion, un à huit ans, un autre à dix ans. Ces peines sont sévères. On dirait que le tribunal a voulu leur faire payer d'avoir exposé la France à une guerre avec l'Allemagne.

M. Paul Déroulède vient de faire sa rentrée sur la scène politique. Il a été présenté, jeudi soir, à Paris, devant une assistance nombreuse, par M. Maurice Barrès.

L'auteur des *Chants du soldat* a donné à l'auditoire, comme seul programme, de constituer une grande association électorale républicaine pour renverser la majorité actuelle. Ce programme est bon ; il ne diviserait pas. M. Déroulède, après avoir jadis esquissé une nouvelle constitution républicaine, se contente aujourd'hui de ce qu'il trouve. Il respecte le temple, mais veut en chasser les vendeurs.

On ne peut qu'applaudir à l'honnêteté de ce geste.

La Chambre française a voté hier, par 456 voix contre 56, l'ensemble du projet de réforme des conseils de guerre. Cette considérable majorité montre que le projet ne méritait pas les critiques qui l'ont d'abord accueilli.

Le professeur Hartmann, qui enseigne l'arabe au séminaire des langues orientales à Berlin, vient de faire paraître un livre sur l'Islam. La statistique qu'il donne de la diffusion de la religion de Mahomet établit que le nombre des Mahométans dans le monde entier atteint actuellement 224 millions, dont 13 millions en Europe, 158 millions en Asie et 51 millions en Afrique.

## L'indispensable synthèse

L'histoire n'est pas seulement ce qu'à première vue elle semble à beaucoup : un laborieux et assez vain effort d'érudits pour ressusciter un passé à tout jamais disparu, ni même ce qu'elle est pour le grand nombre : un honnête et noble passe-temps de solitaire en quête d'une compagnie à son goût qui charmera ses veillées découvertes. En vérité, si l'histoire n'était que cela, il serait superflu de la faire étudier à de multiples générations d'écoliers et d'engager en ses domaines de jeunes équipes de travailleurs dont l'activité intellectuelle serait à coup sûr plus utilement employée ailleurs. Du reste, pour si peu se battraient-ils sur ses frontières ? Non, si en réalité l'histoire tient une place prépondérante dans les préoccupations de l'élite pensante de chaque pays, s'il est indispensable, surtout à l'heure actuelle et en régime démocratique, de l'étudier, de la faire connaître et aussi de la discuter, c'est qu'elle est, avant tout, quoi qu'on puisse dire et penser, notre grande éducatrice nationale, bien plus, notre véritable conseillère politique, sociale et religieuse.

Une nation, en effet, vit de son passé, de l'incessant effort — obscur ou avoué — des générations qui se sont succédés sur le sol natal pour faire prévaloir des idées, des croyances, un idéal qu'elles crurent vrais et voulurent transmettre intacts à leurs descendants comme leur plus saint héritage. Entre l'ancêtre et son petit-fils il n'y a pas de solution de continuité. L'un est toujours solidaire de l'autre parce que l'un et l'autre sont en étroite dépendance de ce fait primordial qui donne à chaque patrie sa physionomie propre : la tradition. A vouloir briser cette tradition qui a ses racines profondes dans le « milieu » naturel et historique où elle est née, à la vouloir remplacer par d'autres qui sont d'exportation étrangère et qui ne répondent ni aux mœurs, ni au caractère, ni au tempérament autochtones, il y a un danger redoutable. On fausse l'esprit national, on « déracine » l'individu, on meurtrit son âme, on met en péril jusqu'à l'existence même de la famille, de la patrie et de la race. A force de fêcher en tous sens les rouages d'une machine on finit par les briser. Or, c'est précisément l'histoire qui seule peut enseigner à l'individu quelle est sa véritable tradition, c'est elle seule qui peut jeter le cri d'alarme sauveur et ainsi empêcher les irréremédiables décadences et les lamentables disparitions : « Interroge tes ancêtres et ils te répondront. » Aussi bien, est-ce ce que n'ignorent pas ces ennemis contre lesquels doivent incessamment, en nos temps troublés, se défendre les nations modernes, et c'est pourquoi, à leur tour, ils ont voulu se servir de l'histoire pour rompre avec la tradition.

Dans une circulaire récente de l'Action française, l'organe monarchiste constatait avec raison que tout l'effort présent de l'enseignement officiel en France, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université, n'avait pas d'autre but que celui de dénaturer, de rendre odieuse et finalement de faire oublier au jeune homme l'histoire passée de son pays pour permettre à celle-ci de commencer avec la Révolution, c'est-à-dire avec une des plus prodigieuses hérésies sociales qu'ait connues l'humanité. Et pour lutter avec quelque efficacité contre cette tendance réfléchie des pédagogues, l'Action française met aujourd'hui au concours un manuel d'histoire de France destiné à faire l'indispensable synthèse » dont, de plus en plus, chacun aura besoin, s'il veut reprendre contact avec le passé, comprendre et favoriser la lente, sûre et féconde évolution de son organisme social qu'opère seule la tradition ancestrale et secourir enfin le joug de tous ceux qui, en faussant son histoire, mu-

tilent son esprit, détruisent sa religion et préparent son anéantissement. Or pour réaliser cette synthèse que faut-il donc ? Faire œuvre de politicien ? étudier l'histoire avec des préjugés — haines ou admirations exclusives — dynastiques, religieux, sociaux, ethniques ? Point du tout. Ce que réclame la circulaire en question, c'est simplement d'exposer dans tout son développement, logique et historique, la naissance, le progrès, les œuvres de la tradition française, comme de mettre en lumière, pour les mieux expliquer, les éléments constitutifs dont est faite cette tradition ; c'est de tenir compte loyalement des faits irréductibles à tout système préconçu et de les expliquer — telles la Réforme et la révolution ; — c'est enfin de montrer vers quel but et sous quelles influences certaines et permanentes doit tendre normalement l'effort politique et social du moment.

Œuvre féconde assurément et d'une justesse de vue que rien ne peut contredire, œuvre que sans inconvénient on pourrait peut-être essayer de tenter, ailleurs même qu'en France. Chez nous, où cependant la tradition nationale s'est conservée plus pure qu'en beaucoup d'autres pays, l'histoire n'a-t-elle pas, elle aussi, à faire son « indispensable synthèse » ? C'est ce qu'il nous faudra examiner quelque jour. En tout cas le fait même qu'on commence à sentir un peu partout le besoin de reprendre contact avec le passé, la lassitude que beaucoup d'esprits éprouvent à l'égard de certaines méthodes auxquelles trop longtemps on a voulu nous astreindre, le désir de plus en plus marqué de mieux connaître le passé pour s'en inspirer dans le présent, est un phénomène qui doit nous intéresser et mériter d'être signalé. Si la synthèse une fois réalisée pouvait apprendre à tous les fils d'une même cité et d'un même pays, que par delà leurs divisions et leurs divergences d'un jour, il y a, pour les unir, une commune origine, des gloires et des douleurs communes, un avenir commun, une tradition, en un mot, assez forte et assez riche pour diriger et féconder leur évolution humaine, un grand pas serait fait vers la solution pacifique des problèmes sociaux, comme pour nous, catholiques, vers l'idéal que nous ne devons jamais perdre de vue : la réunion de nos frères séparés au sein de l'Unité religieuse.

ALBERT VOGT.

## Chronique des Chambres

Berne, 11 ju in.

L'emprunt de 50 millions et l'optimisme du Conseil fédéral. — Appel à l'épargne suisse. — Les subventions agricoles au Conseil des Etats.

Nous avons pu nous procurer aujourd'hui un moment de douce jouissance en lisant le message du Conseil fédéral, tout fraîchement distribué aux Chambres, pour la justification de l'emprunt de 50 millions. C'était une primeur dont la presse s'est emparée avec avidité, car, si le projet d'emprunt était connu depuis quelque temps, on était néanmoins curieux de voir sous quelle enveloppe cette pilule serait présentée à l'Assemblée fédérale et au pays.

Le Conseil fédéral n'est pas embarrassé d'expliquer ce changement de front dans sa politique financière. Il rappelle qu'il avait lui-même prophétisé à ce sujet dans son rapport sur le compte d'Etat 1908. Voici ce qu'il disait alors :

Il serait évidemment anormal, devant une situation concrète plus forte que nos bonnes volontés, de grever nos budgets de dépenses qui ne feraient que creuser davantage un déficit que nous devons en définitive combler au moyen de nos disponibilités et par une diminution de notre fortune mobilière. Si nous ne pouvons faire autrement que de recourir à l'emprunt dans la situation budgétaire difficile où nous nous trouvons momentanément, il vaut mieux mettre à la charge de l'emprunt les dépenses extraordinaires auxquelles nous ne pouvons nous soustraire, plutôt que de les introduire au budget et d'aggraver ainsi le déficit qui en sera la conséquence et qui viendra entamer et affaiblir les réserves, que nous devons

ensuite reconstituer au moyen de capitaux d'emprunts.

Ces prévisions se sont réalisées, et le moment est venu de passer aux actes.

Le Conseil fédéral est d'autant plus heureux de l'obligation où il est de contracter un emprunt que les circonstances sont très favorables actuellement pour une opération de ce genre à l'intérieur du pays. C'est la première fois que la Confédération peut se passer de la finance étrangère, grâce au concours que veut bien lui prêter la finance suisse sous l'égide et la direction de la Banque nationale.

Ce phénomène, ajoute le message, est nouveau et réjouissant. « Nous n'avons pas besoin d'en souligner l'importance. Nous nous rendons sans doute compte que la capacité financière de notre petit pays est limitée, que nous devons négocier nos grosses opérations d'emprunt sur le marché extérieur. »

Il s'agit évidemment ici des 100 et quelques millions qu'il faudra emprunter pour payer les actionnaires du Gothard. Quant aux 50 millions destinés aux besoins du ménage fédéral, le Conseil fédéral a pleine confiance dans la capacité financière de la Suisse et dans les efforts bien concertés de nos groupes financiers et de nos établissements de crédit, qui arriveront sans peine, croit-il, à faire la diffusion et le classement des titres de cet emprunt dans notre clientèle intéressée.

L'optimisme du Conseil fédéral ne connaît pas de bornes. Il exprime la certitude que l'épargne suisse se jettera avec avidité sur les titres de la Confédération, « qui représentent la valeur intrinsèque la plus solide du pays. »

Il faut souhaiter qu'il en soit ainsi. Le crédit de la Confédération est assez bien assis, en effet, pour autoriser cette absolue confiance dans les forces préteuses du peuple suisse.

Maintenant que la Confédération va de nouveau nager dans l'or, elle pourra se dispenser de serrer les cordons de sa bourse dans le domaine des subventions agricoles. C'est, en effet, sur le dos de l'agriculture seulement qu'on essaie de faire des économies, preuve en soit la récente circulaire fédérale donnant de nouvelles directions au sujet du mode de calcul des subsides en faveur des améliorations foncières.

Ces restrictions ont fait l'objet, ce matin, d'une réclamation de M. le landammann Furrer. Le représentant d'Uri au Conseil des Etats s'est plaint amèrement, en particulier, du retranchement du subside aux propriétaires des terrains à améliorer pour leurs travaux personnels, tels que transport de matériaux, etc. La circulaire fédérale dit que ces prestations ne seront prises en considération que s'il s'agit d'entreprises syndicales placées sous la surveillance continue des agents de l'Etat.

A cette observation, le nouveau chef du Département de l'Agriculture, M. Schöbinger, a répondu qu'il est difficile de contrôler les travaux personnels des propriétaires et que le premier père venu ne saurait entreprendre lui-même des travaux de drainage dans de bonnes conditions techniques.

M. Python, au contraire, trouve que l'observation de M. Furrer n'est pas sans valeur. Si l'on n'tient compte que du travail collectif, l'Etat cantonal lui-même ne pourrait être subventionné pour des travaux dans ses propres domaines. C'est donner à la loi une interprétation trop doctrinaire que de ne prendre en considération que les prestations en argent justifiées par une quit-tance.

Faisant ensuite allusion à une remarque de M. Pettavel, rapporteur de la commission, M. Python prend la défense du système actuel de subventionnement des écoles d'agriculture. La subvention fédérale représente la moitié des dépenses, quel que soit le nombre des élèves. Agir autrement serait faire tort à l'agriculture, qui ne reçoit du budget fédéral que 150,000 fr. pour son enseignement, tandis qu'on dépense plus d'un million pour l'enseignement professionnel, commercial et industriel.

M. Python rappelle, à ce propos, le vœu exprimé il y a deux ans par M. Munzinger. En envoyant ses enfants à l'école d'agriculture, le campagnard fait un double sacrifice : il se prive du travail de ses enfants et en plus il fait un sacrifice d'argent. On devrait augmenter le nombre des bourses en faveur des élèves des écoles d'agriculture.

Tout cela a été dit à propos de la gestion. Il y aurait encore bien des choses à dire sur l'intéressant rapport de M. le D<sup>r</sup> Pettavel embrassant le vaste domaine du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

L'exposé de M. Düring, de Lucerne, sur la gestion du Département de l'Intérieur a été émaillé également de nombreuses observations instructives, qui ont provoqué diverses explications de M. Ruchet.

## LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant)

Paris, 11 juin.

### L'initiative des « cheminots » de l'Est

Depuis la défaite des postiers grévistes, qui avaient fait tant de fond sur la C. G. T., la Confédération de la rue Grange-aux-Belles est en train de se désagréger. Elle ne le fait pas sans tapage ni scandale. Elle finit comme un ménage vulgaire où mari et femme se jettent des injures à la tête, en cassant les meubles.

L'écho de ses querelles nous arrivait, l'autre jour, par sa fenêtre entr'ouverte. Vaines querelles, qui remuaient des questions d'argent et mettaient en cause la probité d'un ancien dirigeant du syndicalisme. L'avant-veille, une démission éclatante s'était produite. Pour avoir averti le « prolétariat organisé » qu'il n'était pas en mesure d'engager la lutte où l'on voulait le jeter, le secrétaire général, M. Niel, avait encouru un blâme, auquel il avait répondu en résignant ses fonctions. Dès lors, ce fut entre révolutionnaires et réformistes un échange de propos aigres ou violents. Récriminations et invectives se croisèrent. Des journaux ouvrirent une rubrique spéciale, *La C. G. T.*, sous laquelle ils publièrent, en forme d'interviews, les dires plus ou moins vifs de ceux-ci et de ceux-là : « Ce que dit Niel... » « Ce que dit Luquet... » « Ce que dit Le Guéry... » Et voici qu'au bruit de la dispute qui met aux prises les chefs, la dislocation de l'armée commence.

Ce sont les cheminots de l'Est qui donnent le signal. Le comité de leur section syndicale vient d'émettre l'avis qu'il y a lieu au retrait de leur adhésion à la Confédération générale. Les considérants de leur délibération méritent d'être soulignés : « Considérant que la Confédération... a introduit dans les syndicats — contrairement aux statuts — une action politique dissolvante, sous la forme de l'antiparlementarisme et de l'antipatriotisme... que sa méthode de violence a été néfaste pour la classe ouvrière et pour les syndiqués... » Voilà ce que beaucoup pensent, dans d'autres groupes confédérés, et ce que beaucoup n'osent dire tout haut. Le comité du réseau de l'Est ajoute : « Considérant que les cotisations... versées à la C. G. T. n'ont pas été employées au but désiré par les syndiqués... » Ce motif ne manquera, sans doute, d'être senti par le syndicat national, auquel la section de l'Est a décidé de soumettre sa résolution.

M. Jaurès, qui, hier matin, prétendait voir tout péril de scission écarté, s'émeut aujourd'hui à cette « menace de déclassement ». Si les dirigeants de la section de l'Est étaient suivis, ce serait, dit-il, la guerre civile à l'intérieur de la classe ouvrière. Et il s'efforce de piquer d'honneur les confédérés. Quel moment choisiraient-ils pour rompre leur union et se combattre les uns les autres ? L'heure où le syndicalisme a besoin de toutes ses forces pour « réparer son prestige, gravement atteint dans l'esprit de la bourgeoisie par des échecs récents ». Le directeur de *l'Humanité* ne s'en tient pas, d'ailleurs, à ces considérations. Pour rentrer sous le drapeau confédéral ceux qui seraient tentés de le désertir, il leur montre le champ d'action qui s'offre au prolétariat, s'il sait user de ses « forces de méthode » en même temps que de ses « forces d'enthousiasme ». Et, en poète qu'il est, il éclaire et embellit ce champ d'action, — d'action que, d'ores et déjà, il tient pour victorieuse. Il suppose réalisées, traduites en faits ou en lois, toutes les réformes que la classe ouvrière a dès maintenant imposées à l'attention et que la démocratie bourgeoise elle-même a dû inscrire à son programme. Certes, ce ne serait pas encore le triomphe de l'idéal et l'inauguration du grand renouveau. Mais quelle force ne sentirait pas pour les décisives réalisations « le prolétariat haussé » ! Alors, vraiment, apparaîtrait comme une possibilité prochaine la révolution sociale. Alors « elle ne serait



plus le feu follet qui court et s'éteint sur l'étang assoupi, mais la vive étoile qui s'élève à l'horizon et dont les regards peuvent mesurer la montée.

Les syndiqués que sollicite l'exemple des cheminots de l'Est seront-ils sensibles à cette poésie ? Peut-être les considérants précis du comité qui vient de prendre une si nette initiative les toucheront-ils davantage ! Souhaitons-le. Les craquements qui se font entendre dans la maison de la rue Grange-aux-Belles nous semblent, en tout cas, de bon augure.

**Querelle et raccommodement**

Ce n'est pas seulement rue Grange-aux-Belles que règne la discorde ; on se querelle aussi rue de Valois, et si l'on n'y échange pas des mots de pareille vivacité, on se jette à la tête de bruyantes démissions. Il y a deux jours, deux membres importants du comité exécutif du parti radical, M. Herriot, maire de Lyon, et M. Godard, député du Rhône, déclaraient publiquement s'en retirer. Hier, c'était M. Lafferre, le président, qui rendait son tablier, tout comme à la C. G. T. M. Niel. Pourquoi ? Négligence des canons plus ou moins accredités et essayons, sur les vraisemblances, de deviner la vérité. Lorsque les crâches sont vides, les chevaux se battent, dit un proverbe. De même, quand les affaires du ménage ne prospèrent pas, les époux se gourment. Nous ne dirons pas qu'il y a plus d'avoine dans les écuries radicales et radicales-socialistes. Leurs habitants sont assez bien pourvus. Possesseurs du pouvoir, ils en exploitent les avantages. Pourtant ils ne sont pas des *beati possidentes*. Une inquiétude leur gâte le bonheur de se sentir les maîtres. L'avenir tout proche menace de leur échapper. Ils ont conscience que, de jour en jour, leur crédit baisse. Les élections significatives ont sonné comme le glas de leur influence. Quel sort leur feront les élections de 1910 ? S'ils dressent le bilan de ce qu'a produit leur omnipotence depuis 1906, il leur faut avouer que le total est mince. Le rachat de l'Ouest apparaît comme leur œuvre principale. — à moins qu'ils ne mettent en compte le vote des quinze mille. Bref, leurs affaires ne vont pas bien, et ils cherchent à qui s'en prendre.

Le coupable désigné, quand le bateau marche mal, c'est celui qui tient la barre. La première pensée des radicaux a été d'accuser le président de leur comité directeur. Il a pu se sentir visé par un vote émis, le mois dernier, dans une réunion de la rue de Valois, contre le cabinet Clémenceau. M. Lafferre, en effet, qui ne passait pas, il y a quelque temps, pour un ministériel, a trouvé son chemin de Damas, et sa conversion au clémenceisme compte au premier rang parmi les événements secondaires de cette année. Depuis la motion anticlémente du 12 mai, qui lui fut désagréable, M. Lafferre s'est vu en butte à un reproche précis. On lui a imputé une démarche tendant à obtenir du président du Conseil l'ajournement indéfini de la réforme électorale. Cette démarche, M. Lafferre l'a niée. MM. Herriot et Godard en firent cependant le prétexte de leur démission. Le prétexte, disons-nous ; car, au fond, scrutin de liste et représentation proportionnelle leur importent peu ; l'état d'esprit le plus général parmi les radicaux est le désir de voir se maintenir le présent régime électoral. Le vrai grief du maire de Lyon et de M. Godard contre le président du comité, c'est que M. Lafferre, ce pontife de la franc-maçonnerie, s'est, par une évolution imprévue de sa pensée politique, détaché du Bloc, ou plutôt il a renoncé — provisoirement peut-être — à la reconstitution de cet agglomérat fameux. C'est-à-dire qu'il a tourné le dos au but que poursuivent,

non seulement le député du Rhône et M. Herriot, mais M. Pelletan, M. Buisson et leurs amis. Donc, derrière le motif allégué, il y avait une raison plus sérieuse. Quoi qu'il en soit, M. Lafferre crut de sa dignité d'abandonner la présidence. Il l'annonça par une lettre publique, et l'on pensa que de cet événement allait dater une orientation nouvelle du parti radical.

Déjà M. Jaurès en laissait paraître quelque joie. Les radicaux, qu'on venait de voir si tièdes pour l'interpellation prochaine sur la politique générale, les socialistes les auraient sans doute pour alliés contre le cabinet. Dorénavant, en effet, leur comité exécutif « ne pourrait plus se dire paralyse dans son action par un chef contraire à ses vues », et il leur faudrait « s'engager à fond dans la bataille ». Eh bien ! M. Jaurès va être déçu. Car la vérité d'hier matin n'est déjà plus celle d'aujourd'hui. Elle n'était même plus celle d'hier soir. Reflexion faite, les démissionnaires ont repris leur démission. M. Lafferre s'est assis de nouveau dans le fauteuil présidentiel, — non sans prononcer une apologie du ministère que M. Jaurès vient de qualifier « impérisable et décomposé ». Il reste en fonction, après affirmation nouvelle de ce clémenceisme qui lui est reproché. A ceux qui demandent aux radicaux de « juguler le cabinet », il a déclaré : « Cette mission-là, nous n'acceptons pas de l'accomplir. » C'est, pourtant, ce que MM. Buisson et Pelletan seraient impatients de faire, et ils ne l'ont point caché. Dans ce comité, où l'on a voulu rétablir l'entente, deux tendances contraires subsistent, et l'union refaite n'est que replâtrage.

**La crise militaire en Belgique**

*Bruxelles, 10 juin.*

Dans la réunion plénière des Droites de la Chambre et du Sénat qui se tint il y a une dizaine de jours, à propos de la question militaire, M. Schollaert promit de faire à brève échéance le dépôt d'un projet de réforme. En séance publique de la Chambre, le chef du cabinet renouvela cette promesse, en exprimant le désir qu'une décision soit prise sur ce point avant la fin de la session actuelle et en déclarant formellement que le ministère, issu de la Droite, entendait avant tout gouverner avec ses amis.

On sait le désarroi que la question militaire a jeté dans l'opinion catholique. Si nous avons écrit les mots « crise militaire » en tête de ces lignes, ce n'est pas que l'état de nos institutions militaires soit en somme insuffisant ; c'est plutôt pour indiquer la crise qu'a créée dans les rangs de la Droite l'annonce d'une réforme dans notre système de recrutement. Nous exposerons brièvement aujourd'hui cet état de l'opinion catholique ; le lecteur comprendra mieux toute la difficulté de la tâche dévolue à M. Schollaert.

Des travaux de la commission d'enquête sur les résultats donnés par la loi de 1902, il appert que l'effectif en temps de paix, fixé à environ 43,000 hommes, n'est pas tout à fait atteint. Comment combler le déficit ? Les uns répondent : « L'application de la loi mettant le volontariat à la base du recrutement a été défectueuse ; remanions la loi et elle donnera sûrement ce qu'on attendait. » D'autres ripostent : « Le volontariat, même complété par le tirage au sort, est incapable de nous fournir le contingent nécessaire ; ce qu'il faut faire, c'est remanier complètement la base du recrutement militaire. »

Il est incontestable que les partisans du *statu quo* amélioré ferment la très grande majorité. Si un referendum était organisé sur cette question parmi les

electeurs catholiques, les six dixièmes se prononceraient pour le maintien du système actuel légèrement remanié. Les tenants de cette opinion ont pour chefs M. Woeste et la plupart des parlementaires formant ce qu'on a appelé la vieille Droite. Dans le pays, ce sont spécialement les électeurs des petits centres et de la campagne qui la soutiennent, et cela par esprit de conservatisme et d'hostilité systématique à toute aggravation des charges militaires. En effet, je ne crois pas médire de qui que ce soit en affirmant que, en dehors de quelques intellectuels qui ont là-dessus des opinions raisonnées et qui s'inspirent presque tous de motifs de prudence politique, la masse s'oppose à l'introduction d'un régime nouveau de recrutement par amour traditionnel pour ce qui est et ce qui a toujours été, et par horreur, instinctive chez nous, des charges militaires. Allez dire à nos petits bourgeois et à nos paysans que la caserne leur prendra un fils de plus et le budget de la guerre un franc de plus, et vous soulèverez sans grands frais d'éloquence une telle généralité !

Bien des catholiques cependant ne pensent plus ainsi. Comme l'exprimait notre ancien chef de cabinet, M. Vandenberghe, dans la réunion des Droites, ils croient qu'une réforme organique comportant la suppression de l'odieuse tirage au sort et une plus juste répartition des charges personnelles, serait grandement utile au triple point de vue militaire, social et politique, et que l'extension du service pourrait être facilement contrebalancée par une nouvelle réduction du temps à passer sous les drapeaux. Ils ajoutent qu'il y aurait moyen de réduire presque à rien l'augmentation du budget de la guerre par le seul fait du changement de régime. Le soldat belge coûte actuellement 400 fr. par an, tandis que le soldat allemand n'en coûte que 222 et le soldat français 193.

Subsidiairement aussi se pose la question de la maintenance ou de la suppression du « remplacement », dont les partisans du *statu quo* sont les meilleurs soutiens.

Nous reconnaissons que si les tenants d'une réforme radicale du régime militaire se trouvent surtout dans les grands centres, parmi les intellectuels et spécialement parmi la jeunesse universitaire — ce qui promet fatalement à cette opinion la victoire dans l'avenir — ils sont pour le moment les moins nombreux. Leurs contradicteurs, disent-ils, sont hostiles à une réforme radicale par ignorance. Quand ceux qu'il est convenu d'appeler les antimilitaristes s'inspirent d'autre chose que de préjugés, ils évoluent à leur tour.

Pour notre part, nous croyons que c'est bien possible. En attendant, nous sommes obligés de constater, comme le faisait récemment le *Bien Public*, que la masse des électeurs catholiques ne verrait pas d'un bon oeil le dépôt par M. Schollaert d'un projet de réforme militaire ayant des allures trop radicales. Tout en étant partisan d'un remaniement complet de notre état militaire, nous nous permettons de penser tout haut qu'un peu d'opportunisme n'est pas interdit en politique et qu'il eût été plus habile de renvoyer cette discussion à plus tard et d'éviter toute cause de controverse et d'affaiblissement de nos forces à la veille des élections générales de 1910.

On télégraphie de Bruxelles au *Temps* en date d'hier vendredi :

La droite parlementaire a tenu aujourd'hui sa troisième réunion plénière pour discuter la réforme militaire. M. Carton de Wiart, député jeune-droite de Bruxelles, s'est prononcé franchement pour la réforme.

Le baron de Favereau, ancien ministre

des affaires étrangères, a déclaré que les dangers de guerre ne doivent pas être écartés en Belgique ; il est favorable en principe au service personnel.

M. Woeste, chef de la majorité de la droite, a combattu énergiquement le service personnel ; il s'est opposé à toute augmentation du contingent. Il ne veut aucune réforme entraînant une augmentation quelconque des charges militaires.

Il résulte des trois réunions de la droite que la consultation organisée par le gouvernement auprès de ses amis aboutit à la constatation que la majorité catholique est irrémédiablement divisée et qu'elle ne réunit aucun groupement suffisamment puissant pour imposer n'importe laquelle des formules en présence.

**Le cours de Mgr Lacroix**

Pour terminer la série de ses conférences de l'année scolaire 1908-1909, à l'Ecole des hautes études à Paris, Mgr Lacroix a entretenu, jeudi, du clergé et de la Déclaration des droits de l'homme, les nombreux auditeurs qui suivent assiduellement son cours.

L'ancien évêque de Tarentaise a terminé comme suit, aux applaudissements de l'auditoire :

Regrette qui voudra de n'être plus un vilain allant battre des étangs pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil du seigneur ; se lamente qui voudra de n'avoir plus la satisfaction de voir son champ dévasté par la meute d'un jeune insolent ; se désole qui voudra de n'être plus exposé à se réveiller à la Bastille à cause d'un mot prononcé contre un puissant ; se désespère qui voudra de n'être plus tyrannisé par quelques ministres, par quelques commis, par quelques intendants ; de n'être pas taillé à merci, pillé plus qu'imposé ; de n'être plus foulé et conspué par de prétendus conquérants. Pour moi, plébéien, je suis reconnaissant à ceux dont le rude labeur m'a dérivé de ces jours, qui sans eux périraient encore sur ma tête, et malgré leurs fautes, je les bénis.

Cette bénédiction ne sera pas un geste inaperçu ; elle provoquera d'abondants commentaires.

**La question présidentielle au Brésil**

Cent soixante quinze sénateurs et députés, sur deux cent soixante-quinze membres que comptent les deux Chambres du Congrès, ont signé le manifeste qui présente au suffrage universel pour les élections de 1er mars prochain les candidatures du maréchal Hermès de Fonseca et de M. Wenceslas Braz à la présidence et à la vice-présidence de la République du Brésil pour la période de 1910 à 1914.

Néanmoins, le courant d'opposition contre une présidence militaire, qui se concentre autour des Etats influents de São-Paulo et de Bahia, semble aller grandissant. D'après les informations du journal *Le Brésil*, cette opposition imposera une candidature civile de conciliation : celle du baron de Rio-Branco ou bien celle de l'ancien président Rodrigues Alves. Ce serait le seul moyen de mettre fin à l'agitation dangereuse provoquée par le conflit entre la candidature officielle que voulait imposer le président Afonso Penna et la candidature militaire par laquelle le bloc républicain a répondu à cet acte de pouvoir personnel.

**Le terrorisme dans l'Inde anglaise**

On signale un nouvel acte politique terroriste dans le sud du Bengale. Pendant une nuit, une bande d'individus cernèrent la maison du nommé Chatterjee, qui a été témoin à charge dans un procès politique récent. Chatterjee étant absent, les bandits se rendirent

alors chez son frère, qu'ils hachèrent littéralement de coups de couteau. Aux cris des femmes éplorées, les voisins, intimidés, refusèrent de donner aucune indication sur les bandits, qui ont disparu sans laisser de traces.

**Scandale en Corse**

Des viresments auraient été pratiqués pendant quinze ans dans les caisses de chemins vicinaux de Corse pour une somme de 750,000 fr. On signale encore d'autres opérations illicites et on met en cause le sous-préfet de Corse.

**Moulay Hafid**

**et l'acte d'Algésiras**

Moulay Hafid a ordonné à El Guebba, son ministre à Tanger, de faire appliquer les taxes urbaines dans les ports. El Guebba a transmis l'ordre du sultan au corps diplomatique. Le sultan a prescrit également la mise en adjudication du monopole des tabacs. Il a notifié à El Guebba qu'il est disposé à reconnaître l'article 60 de l'acte d'Algésiras et il a formé une commission, laquelle arrivera prochainement à Tanger et déterminera les terrains acheteables dans le rayon de dix kilomètres prévu.

Lorsque la commission aura terminé ses travaux, Moulay Hafid autorisera les opérations d'achat et de vente des terrains.

**Le régime jeune-turc**

**et les Albanais**

Djavid a repris son activité militaire contre les réactionnaires d'Albanie. Il a fait préalablement mettre en position les batteries d'artillerie de montagne et les mitrailleuses qui lui sont parvenues de Mitrovitza. Lundi, une expédition a été envoyée dans les montagnes très accidentées de Malitza. Elle comprend quatre bataillons et 14 pièces d'artillerie. Plusieurs villages ont été occupés. Un bombardement a commencé des hauteurs de la Cafu Morin. L'expédition se poursuit avec succès.

Des nouvelles de source grecque annoncent qu'une collision sanglante s'est produite à Berat entre les troupes et les Albanais commandés par Izzet Zahat. Les troupes ont en 12 morts et 17 blessés. Les Albanais ont eu trois morts. Cette nouvelle n'est pas confirmée.

**La crise hongroise**

Dans la séance qu'il a tenue hier vendredi, le Conseil exécutif du parti de l'indépendance hongroise a décidé de provoquer la réunion, dans le courant de la semaine prochaine, d'une conférence plénière des partis. M. Kossuth y présentera un exposé de l'attitude des différents partis vis-à-vis de la crise. En outre, le parti de l'indépendance publiera une proclamation sur le même sujet. Ces décisions, à ce qu'on croit généralement, équivalent à l'ajournement de la solution de la crise jusqu'à l'automne, et on pense que, jusqu'à cette époque, le ministère Weckerlé continuera à vaquer aux affaires.

**Le procès d'Eulenburg**

Le prince d'Eulenburg est arrivé à Berlin hier vendredi. Comme on le sait, il séjournerait depuis trois semaines à Gastein (Autriche), où il cherchait à se guérir de la goutte. Il se promenait tous les jours en voiture, suivi par la princesse, et parfois même s'essayait à faire quelques pas en s'appuyant sur des béquilles. Pour des raisons qu'on ignore, le procureur général de Berlin lui a fait notifier qu'il eût à quitter dans le plus bref délai la ville.

**L'explorateur Shackleton**

Le lieutenant Shackleton, l'explorateur de l'Antarctique, a débarqué jeudi à Brindisi. L'explorateur paraît en excellent état.

Le lieutenant arrivera à Londres lundi et fera le 28 juin une conférence sous les auspices de la société de géographie.

**Les troubles en Perse**

De graves désordres se sont produits à Mesched. Les révolutionnaires ont tué, dans le local de l'andjoumann, le chef de la police. On craint un attentat sur la personne du gouverneur général, qui est en route pour Mesched. L'anarchie est complète. Les Européens sont en danger.

**Nouvelles diverses**

Un commerçant de Toulon, M. Niederlander, vient de partir pour Paris où il se propose de réclamer sa part de la succession de M. Chancelard. Il se déclare l'un de ses parents au troisième degré.

La température s'est subitement rafraîchie à Paris et il faisait hier un froid tout à fait anormal.

M. et Mme Fallières ont offert hier vendredi un déjeuner en l'honneur de l'ambassade marocaine. Les ministres des affaires étrangères, des finances, de la guerre et de la marine y assistaient.

La reine Hélène assista avec le roi d'Italie à la commémoration de Solferino. Les souverains arrivèrent en automobile sur le champ de bataille le 24 juin dans la matinée.

La reine de Hollande et le prince consort avec la princesse Juliana sont partis hier vendredi après midi pour le château de Loo.

M. Hammerskjöld, ministre des cultes en Suède, a donné sa démission. Il sera remplacé par M. Landström, jusqu'à présent ministre sans portefeuille.

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu jeudi à Vienne avec une pompe exceptionnelle. L'empereur y assistait avec tous les archiducs.

M. Bienerth, premier ministre autrichien, remettra demain à l'empereur la démission du ministre tchèque Zacek. On croit que l'empereur ne l'acceptera pas.

On assure que le comte Forgach va être rappelé de son poste de ministre autrichien à Belgrade et qu'il sera remplacé par un homme au caractère plus conciliant.

A Constantinople, Chevket pacha et d'autres personnages bien informés démentent le bruit qu'on aurait cherché à enlever l'ex-sultan Abdul Hamid.

M. Gomez, président du Venezuela, déclare qu'il permettra à Célestino Castro, frère de l'ex-président, de rentrer au Venezuela, à la condition qu'il apporte au gouvernement six mille fusils tenus en dépôt sur le territoire de la Colombie.

**Echos de partout**

*LE POIRIER DE GÖPPINGEN*

Le poirier de Göppingen est cet arbre fruitier qui, placé par la Providence sur le chemin du *Zepplin*, arrêta sa course victorieuse, et, créé pour porter des poires, s'éleva de porter des aéronautes. On a conté qu'il avait été sur-le-champ abattu et que les spectateurs s'étaient pieusement partagé sa ramure. Ce n'est pas tout à fait exact. Le poirier historique a vécu ; telle est la rançon de la gloire ; en devenant historique, il a cessé d'être poirier. Mais ce ne sont pas les témoins de l'accident qui l'ont jeté à terre ; un ébéniste de Stuttgart l'a acheté au prix de 300 marks pour le débiter en tablettes, soucoupes, baguets et cendriers qui seront vendus comme souvenirs du raid aérien. L'affaire était à peine conclue qu'un autre industriel survint, prêt à la surenchère et offrait 400 marks. Trop tard ! L'ébéniste de Stuttgart reste adjudicataire. Mais il devra se hâter de convertir son arbre en espèces sonnantes, car il est devancé par la contrepartie. Les menuisiers du pays ont trouvé moins onéreux et plus expéditif de tourner en soucoupes du bois de poirier quelconque

**Le centre de la terre est-il solide ou liquide ?**

*Rome, 10 juin.*

La *Civiltà cattolica*, la célèbre revue des Pères Jésuites de Rome, résume d'une façon très intéressante, dans son dernier fascicule de juin, l'état actuel des connaissances humaines sur la masse centrale de la terre et l'origine des phénomènes sismiques.

La question fondamentale et en même temps la plus controversée est toujours la même : le noyau du globe terrestre est-il liquide ou solide ?

On a souvent comparé la croûte terrestre à la coquille de l'œuf, ou mieux encore à la pellicule qui enveloppe son albumine.

Un fait universellement admis, c'est que la température augmente au fur et à mesure qu'on descend dans la terre. Cette augmentation n'est pas partout la même, on le sait. On est pourtant parvenu à déterminer la mesure moyenne de cette augmentation.

Voici comment.

On constate d'abord qu'il y a partout, à une profondeur variable, une zone de température constante, insensible aux variations que font subir à la surface la succession des jours et celle des saisons.

Par exemple, à l'observatoire de Paris, à 29 mètres de profondeur, le thermomètre marque toute l'année et à tout mo-

ment une température constante de 10,7.

Si on descend sous ce niveau invariable, on observe que partout la température croît, plus ou moins d'ailleurs, suivant les localités et la composition des roches. On appelle *degré géothermique* d'un lieu, le nombre de mètres qu'il faut parcourir dans le sens vertical pour que la chaleur augmente d'un degré centigrade.

Ce degré géothermique, que l'on peut facilement établir dans les mines, les puits artésiens, les percements de tunnels, subit d'un lieu à l'autre des fluctuations très considérables.

De toutes les mesures relevées, on a extrait une moyenne du degré géothermique : elle est de 32 mètres. On admet donc que tous les 32 mètres, en moyenne, la température de la terre augmente d'un degré. A 65 kilomètres, — et le rayon terrestre moyen est de 6,370 kilomètres, — la température serait déjà de 2000 degrés centigrades. A cette température, tous les métaux et toutes les roches connues se liquéfient.

La masse centrale du globe terrestre serait donc à l'état liquide, formée d'un magma de métaux et de roches en fusion.

Mais voici que les observations sismographiques introduisent dans le problème une complication nouvelle.

Lorsqu'un tremblement de terre se produit en un point donné, le contre-coup s'en ressent à l'antipode de ce point

sous des formes qui ont été observées avec beaucoup de précision.

Vingt-deux minutes après la secousse, l'aiguille du sismographe enregistre des trépidations très menues ; c'est la première phase dite des tremblements préliminaires.

Environ treize minutes après, arrive la seconde phase : vibrations beaucoup plus amples à période plus lente.

Enfin, environ une heure et demi après la première phase, l'appareil enregistre de grandes ondes vibratoires dont la période est de 15 à 30 secondes.

Ceci aux antipodes. Entre ces deux extrémités du diamètre terrestre, les mêmes phénomènes s'observent sur les divers points de la croûte terrestre, mais, naturellement, avec des différences de temps et d'amplitude.

Voici comment les savants interprètent ces phénomènes.

Pour les grandes ondes vibratoires de la troisième et dernière phase, il n'y a aucun doute : ce sont les secousses transmises dans la croûte terrestre elle-même et qui arrivent à l'antipode après avoir fait pour ainsi dire le tour du globe. On voit qu'il leur faut un peu plus d'une heure et demi.

Les vibrations des deux premières phases aboutissent à des conclusions beaucoup plus intéressantes.

Il faut d'abord rappeler un principe de la théorie des corps élastiques : dans un corps solide, une barre de fer, par exemple, un heurt produit deux espèces de vibrations ; les unes vont dans le sens

de la longueur, les autres sont perpendiculaires à celles-là, et transversales. Les premières, longitudinales, ont une rapidité double des secondes, transversales.

Faisons maintenant l'hypothèse que le centre de la terre est solide, rigide, et que tous les phénomènes s'expliquent. Les tremblements préliminaires de la première phase sont les vibrations longitudinales ; elles arrivent avec une rapidité d'un peu plus de neuf kilomètres et demi par seconde, puisqu'elles mettent 22 minutes pour parcourir le diamètre terrestre, soit 12,730 kilomètres.

Les vibrations de la seconde phase sont les transversales ; elles s'enregistrent à l'antipode 35 ou 36 minutes après la secousse, dénotant ainsi une rapidité de cinq à six kilomètres par seconde, un peu plus que celle prévue théoriquement.

L'observation des phénomènes enregistrés sur divers points de la croûte terrestre et arrivant obliquement à travers l'intérieur du globe, vient confirmer jusque dans le plus minutieux détail l'hypothèse que la masse terrestre est formée de couches de plus en plus denses au fur et à mesure qu'on se rapproche du noyau central.

Comment concilier ces deux ordres de faits, la température et la densité ?

Ici, je me contente de traduire la *Civiltà cattolica*.

Pour accorder les faits acquis avec l'expérience, il faut que la masse centrale remplisse deux conditions.

La première est une densité métallique, qui soit en moyenne six à sept fois celle de l'eau. La seconde est une rigidité double au moins de celle de l'acier et de tous les solides que nous connaissons. Si l'on veut comparer la terre à un œuf, et la croûte terrestre à sa coquille, il faut renverser les rôles en ce qui regarde leur consistance relative, et la cohésion moléculaire de leur structure : c'est la surface, l'enveloppe extérieure de la planète qui est moins dense, moins compacte, moins élastique.

On se le persuade facilement d'ailleurs si l'on pense aux énormes pressions que les couches doivent exercer les unes sur les autres. A la profondeur des cent premiers kilomètres, on trouverait probablement de vingt à trente mille atmosphères : quels effets sur l'état physique, quelles modifications dans la structure moléculaire produira la pression d'une colonne de près de 6400 kilomètres, le rayon terrestre ?

Les substances métalliques, quelles qu'elles soient, qui composent le noyau terrestre, tout en se trouvant à une très haute température, doivent, sous l'énorme pression qu'elles supportent, se condenser, devenir pâteuses, se transformer en un état équivalent au solide le plus compact, et produire ainsi les effets que l'expérience enregistre et interprète légitimement.

**Livres nouveaux**

Vient de paraître : COURS SUPÉRIEUR D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ISRAËL, JÉSUS-CHRIST, L'ÉGLISE CATHOLIQUE, par M. l'abbé J. Labourt, docteur en théologie, docteur ès-lettres, aumônier du Collège Stanislas. — 1 vol. in-12 de vii-315 pages,



# Nouvelles de la dernière heure

## Tremblement de terre dans le midi de la France

Marseille, 12 juin.

Une violente secousse de tremblement de terre, allant du nord-est au sud-est a été ressentie hier soir vendredi à 9 h. 13. Elle a duré quatre secondes.

Les quartiers du centre de la ville ont été vivement évacués et la population s'est portée sur les places publiques. L'horloge du Palais de la Bourse qui était en train de sonner 9 h. 1/4 s'arrêta, ainsi que les pendules de la ville. Il y avait en ville une grande animation. La secousse a été ressentie plus violemment dans les quartiers élevés de la Seyne et de Vauban, où les habitants, effrayés, sont sortis des maisons. On ne signale toutefois aucun accident de personnes.

A 9 h. 40, une seconde secousse moins violente a été ressentie.

A Aix en Provence, les vitres ont été brisées; toutes les lampes à arc éclairant la ville se sont éteintes. La population a éprouvé une vive émotion. L'affolement était général. Quelques maisons, dit-on, se sont lézardées. On ne signale toutefois aucun accident. On signale que, à Avignon, la secousse a été très violente dans tous les quartiers; la panique a été très vive. Un véritable affolement s'est emparé de la population. Sur plusieurs points de la ville, des campements en plein air ont été improvisés par des gens qui ne tenaient pas à regagner leurs demeures.

A l'Observatoire, un des astronomes, M. de Boullay, qui inspectait l'horizon, a été renversé de sa chaise. A la rue de Noailles, le pavé a été soulevé.

Une deuxième secousse s'est produite à 9 h. 32. Elle a duré deux secondes et venait de la même direction. A Angoulême, plusieurs maisons se sont écroulées, et il y aurait eu huit morts. Les troupes commencent immédiatement le déblaiement.

Nice, 12 juin.

Une légère secousse sismique onduloire a été ressentie à 9 h. 10, hier soir vendredi.

Elle s'est produite dans la direction du nord au sud. L'émotion de la population, dans certains quartiers, a été très vive. Les habitants des étages supérieurs sont descendus des maisons dans la rue. Dans quelques établissements publics, la clientèle, effrayée, s'est précipitée dehors. On ne signale aucun accident.

Cannes, 12 juin.

Trois secousses de tremblement de terre allant à l'ouest ont été ressenties hier soir vendredi, à 9 h. 17. La population, vivement étonnée, est descendue dans la rue et sur les places.

Les secousses ont été ressenties également dans les environs, où elle a provoqué une panique.

Toulon, 12 juin.

Une secousse sismique a été ressentie à 9 h. 17 dans toute la ville de Toulon; elle a duré huit secondes. La population a été vivement émue et prise de panique, surtout dans les hauts quartiers de la ville. Aucun accident.

Toulon, 12 juin.

La secousse sismique de hier soir vendredi a été ressentie particulièrement dans les vieux quartiers et dans les faubourgs, de même en rad, où les navires de guerre ont été déplacés et ont tiré sur leurs amarres. Dans la plupart des habitations, les vitres, les lampes et la vaisselle ont été brisées en quantité. La population apeurée, remplissait les rues et il n'a pas été facile de la rassurer.

Avignon, 12 juin.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie hier soir vendredi à 9 h. 20. La panique s'est emparée des habitants qui se sont réveillés et ont gagné les rues. Jamais chose semblable n'était produite en ville.

Montpellier, 12 juin.

Une secousse sismique a été ressentie hier soir vendredi à 9 h. 10 à Montpellier, à Cette et dans d'autres localités. On a compté cinq ou six secousses, qui ont duré au total douze secondes. Il n'y a aucun accident.

Béziers, 12 juin.

A 9 h. 10 du soir des secousses sismiques qui ont duré cinq ou six secondes ont été ressenties sur divers points de la ville. Plusieurs de ces secousses ont été assez fortes pour déplacer les meubles et faire que la vaisselle s'entrechoquât.

Perpignan, 12 juin.

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie hier soir vendredi à 9 h. 12. Dans certaines maisons les meubles ont été déplacés.

Grenoble, 12 juin.

Le sismographe de la Faculté des sciences a enregistré hier soir vendredi à partir de 8 h. 25 plusieurs secousses sismiques.

Toulon, 12 juin.

Dans les faubourgs, la population affolée par le tremblement de terre, est allée se réfugier sous les préaux des écoles, d'où il a été impossible de la faire sortir.

Nice, 12 juin.

On ne signale ni accident ni dégât. L'observatoire déclare que la secousse de tremblement de terre d'hier soir vendredi est sans gravité. Quelques groupes ont stationné durant la soirée sur les principales places.

Orages — Récoltes perdues

Bordeaux, 12 juin.

De violents orages de grêle et de pluies torrentielles se sont déchainés dans toute la région et ont causé des dégâts considérables, détruisant les récoltes dans de nombreuses localités. Les communications téléphoniques ont été interrompues.

Ouragans aux Etats-Unis

Fort Worth (Texas), 12 juin.

Judi soir, un train de voyageurs de la ligne de Mexico Ouest a été pris en écharpe par un ouragan près de Benjamin au moment où il passait sur un pont. Il est tombé dans la rivière Brazos. Il y a un tué et de nombreux blessés.

Hier matin vendredi, une tornade a tué mille personnes à Lembers, à 100 milles environ à l'ouest de Fort Worth.

Le « Jules-Ferry »

Paris, 12 juin.

La préfecture maritime a été informée hier soir vendredi que le Jules-Ferry a passé le détroit de Messine et arrivera à Toulon demain dimanche. Un bassin de radoub a été préparé immédiatement pour le recevoir.

Transatlantique en perdition

New-York, 12 juin.

Le transatlantique Slavonia s'est échoué en vue de l'île Florès (Acores). 610 passagers ont été transbordés.

Liverpool, 12 juin.

Un télégramme de la Compagnie Cunard annonce que l'on craint de ne pas pouvoir sauver la Slavonia.

Les élections hollandaises

Amsterdam, 12 juin.

Sont élus 7 libéraux, 3 démocrates, 25 catholiques, 20 protestants du parti antirévolutionnaire, 9 chrétiens historiques. Aucun socialiste ne passe. Il y a 35 ballottages.

Le D<sup>r</sup> Paul rappelé

Caracas, 12 juin.

Un câble-télégramme au D<sup>r</sup> Paul le relève de son poste de représentant du Venezuela en Europe.

Caracas, 12 juin.

Sp. — Le congrès a adopté une résolution demandant le rappel du D<sup>r</sup> Paul, qui représente aujourd'hui le Venezuela à l'étranger, parce qu'il résulte des documents du Livre Jaune français que c'est lui qui aurait jadis suggéré d'envoyer des navires de guerre étrangers à la Guayra.

SUISSE

Médecins suisses

Berne, 12 juin.

Le congrès des médecins suisses a été ouvert hier soir, vendredi, par un discours de bienvenue du président central, M. le docteur Arnd, de Berne. Puis MM. les professeurs Kolbe et Siegrist ont présenté les premiers rapports scientifiques. Aujourd'hui les congressistes visitent des instituts de médecine et les cliniques de l'université de Berne. La journée comprendra également une réception chez M. le professeur Kocher.

Les champions du tir

Saint-Gall, 12 juin.

Suivant les dépêches venues du Mans, où se tient actuellement le grand tir de la Fédération des tireurs français, M. Stahli, le tireur saint-gallois bien connu, a obtenu quatre fois le championnat français et est sorti premier à la cible Excellence.

Il a fait nro autres au pistolet cinquante-sept cartons sur soixante coups.

Sociétés de consommation

Zurich, 12 juin.

La vingtième assemblée des délégués de la fédération des sociétés suisses de consommation tient aujourd'hui son assemblée, à la Tonhalle. 270 sociétés y sont représentées par environ 500 délégués.

M. Angst a présenté le rapport sur la

gestion et les comptes qui présentent un excédent de recettes de 68,906 fr.

Le temps

Zurich, 12 juin.

Sur le versant sud des Alpes, de véritables trombes sont tombées durant les dernières trente-six heures. Du Tessin et de la région des lacs de la Haute-Italie, on en signale 90 millimètres pour ladite période. Sur le côté nord du Gothard, il a neigé jusqu'à l'altitude de 1600 mètres. Du Righi, de Saint-Moritz, du Pilate, du Gothard et du Santis, on signale ce matin de fortes chutes de neige.

Etat civil de la ville de Fribourg

DÉCÈS

9 juin. — Volery, née Berset, Joséphine épouse de Sylvestre, ménagère, d'Aumont, 70 ans, Grand-Fontaine, 14.

Ruffieux, Louis, fils de Pierre, et de Marie, née Seydoux, inspecteur du marché des champignons, de Crézud, célibataire, 51 ans, Place Notre-Dame, 100.

10 juin. — Haas, née Krattinger, Anna, veuve de Joseph, ménagère, d'Escholzmatt (Lucerne), 65 ans, rue des Forgerons, 195.

MARIAGES

12 juin. — Basile, Gaëtan, tailleur, de Buscemi (Sicile), né le 27 décembre 1881, avec Gady, Isabelle, modiste, d'Ancone (Italie), née le 8 août 1890.



**SUNLIGHT SAVON**

Il y a une bonne et une mauvaise manière de faire la lessive, employez le SAVON SUNLIGHT est vous aurez choisi la bonne manière.

**CALIFIG**

LAXATIF d'une efficacité certaine.

**CALIFIG**

Recommandé par les Médecins dans tous les cas de Constipation habituelle ou occasionnelle, de Digestion pénible ou de manque d'appétit.

Le « CALIFIG » est un remède agréable et excellent, parce qu'il est d'un goût délicieux et d'une action douce, excellent, parce qu'il est d'une efficacité absolue.

Le « CALIFIG » est le seul véritable Sirop de Figues de Californie, préparation exclusive de la California Fig Syrup Company.

En Vente dans toutes les Pharmacies: le flacon 2 fr., le demi-flacon 2 fr.

**Les sédentaires**

A tous ceux qui sont exposés aux pires perturbations de l'organisme causées par le surmenage intellectuel et le manque d'exercice, il convient de compléter l'alimentation ordinaire par un analeptique puissant.

Le **Caraxo Brandt** leur offre sous la forme la plus réduite, l'azote et les hydrocarbures nécessaires au rétablissement intégral du système nerveux.

**Ne constipe jamais!**  
Echantillon gratuit.

**Laboratoire Brandt**  
Boulevard de la Cluse, GENEVE.

**LE MEILLEUR HOTEL**  
pour Familles, Touristes et Voyageurs descendant à GENEVE est incontestablement

**l'Hotel Meuble du Théâtre**  
12, Boulevard du Théâtre, Place Neuve à côté de l'église du Sacré-Coeur

situé dans un des plus beaux quartiers du centre de la ville. Cette maison se recommande pour son confort moderne et sa bonne tenue. Prix modérés. Arrangements pour séjours. On ne sert que le petit déjeuner.

**O. Medved, propriétaire.**

### Chronique vaudoise

#### LIGNES DE SPORTS

Lausanne, 11 juin.

Alors que les chemins de fer secondaires qui partent de Morges, Allaman et Rolle font de médiocres affaires, ceux des districts de Vevey et d'Aigle connaissent la gloire des dividendes. Aussi de nouveaux projets éclosent-ils à tout instant.

On a lancé une fois de plus l'idée du chemin de fer à crémaillère Blonay-Les Pléiades. Ce serait un railway pour les sports: on construirait quelque hôtel au sommet de la montagne, où jusqu'ici on n'a vu que des fauchages et des granges. On y verrait, quand le rail s'y sera fixé, se multiplier les hôtels et les sanatoria qui couronnent le Pélérin, belvédère voisin. On achète les terrains, on spéculé, on offre de beaux prix, on nourrit l'espoir de vendre bien les terres du sommet et les voisines. Et les paysans vendront, diminuant toujours ainsi leur patrimoine cultivable.

Dans les mêmes Alpes vaudoises, on entrevoit la construction d'une ligne presqu'identique. C'est à Leysin. La société qui a construit les hôtels et la ligne qui monte d'Aigle se propose d'agripper un funiculaire aux flancs de la montagne. Il partirait du village et non des hôtels et aboutirait sur un petit plateau, contrefort sud de la Tour d'Al. Là-haut, on a construit une route qui atteint le lac et les chalets d'Al — que l'on peut gagner en voiture maintenant! Cette route constitue une excellente piste pour les lugeurs, une piste idéale qui a son point supérieur à près de 1900 mètres d'altitude et qui se termine à 1200 mètres, en faisant trois ou quatre lacets. Il y a de quoi faire bondir de belles kyrielles de bobsleighs! Oui, mais quand ils sont au bas de la pente, il faut les hisser à nouveau et nos snobs des stations d'hiver n'ont pas des muscles pour cette besogne. Alors, le petit funiculaire leur offrira ses voitures à Leysin-village. Ce sera absolument comme le funiculaire de la Schatzalp, à Davos. Le Davos vaudois veut ressembler absolument à son aîné grison.

La construction de cette ligne excite la colère d'une partie de la population de Leysin, des gens qui ont de tout temps été opposés à l'envahissement de la contrée par les spéculateurs et les malades. Ils essaient de défendre l'accès des pâturages supérieurs, les joyaux de la contrée; ils n'y réussiront pas. Comment enrayer le mouvement cosmopolite moderne?

En présence de ces deux projets de chemins de fer, je me pose une question. Est-ce que les capitalistes sur qui les patronat pourront compter sur la subvention cantonale? A qui répondrait-on, je dirais que ce n'est pas logique, car ces voies ferrées n'ont absolument rien à faire avec l'utilité publique. Elles servent des intérêts privés. Et il n'est pas juste que les citoyens payent l'impôt pour diminuer les charges des actionnaires de certaines sociétés qui n'ont pas pour but d'améliorer les communications pour l'utilité générale.

#### Publications nouvelles

J. N. R. J., par P. Rosegger, traduit de l'allemand par M<sup>me</sup> Mondoré.

Nous avons parlé déjà de ce livre, mais sans lui accorder un seul mot de recommandation. Nous avons signalé que la forme, si habile et si attrayante qu'elle fut, était toute nuancée de légendes et d'ajonctions fantaisistes. Nous avons même fait remarquer des invraisemblances qui se trouvent sous la plume de l'auteur. Mais ce n'est pas assez pour donner de Rosegger une opinion parfaitement juste. En réalité, cet homme, qui est un maître écrivain, est un adversaire des dogmes de l'Eglise.

Il fausse l'Evangile. En Allemagne et en Autriche, il a fait un mal très grand. Il a appris à beaucoup de gens qui ne savaient plus grand-chose de leur catéchisme à se contenter d'une religiosité vague et sans principes, qui veut tout comprendre pour tout pardonner et pour tout tolérer; ses admirateurs ne croient plus qu'à l'Evangile d'un pauvre pêcheur, car tel est le titre de l'original (*die frohe Botschaft eines armen Sünders*). La critique protestante elle-même a ouvertement constaté les défauts dogmatiques du roman de Rosegger sans parler de sa totale nullité historique.

LA FEMME CONTEMPORAINE, revue mensuelle. — Sommaire de juin.

La force d'âme en Jeanne d'Arc, par Ch. Janvier. — Au château de Versailles, par P. de Nolhac. — La femme hollandaise (suite), par Lya Berger. — Pour les autres, roman (suite), par P. Beaufort. — Une littérature qui s'en va, par Marc Debrol. — Les femmes et la vie sociale, par Max Turmann. — Brise-Feu (nouvelle), par E. Nyelle. — L'éducation des éducateurs, par G. de Chardeley. — Les Expositions de peinture, par Jean d'Ermano. — A travers l'actualité. — L'art au foyer. — Causerie ménagère. — Notes parisiennes.

**Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ durant le mois de juin ne payeront que 6 francs jusqu'à fin décembre 1909.**

attiré les colères des industriels de Grellingue pour avoir pris en mains les revendications des ouvriers.

On lui reproche d'avoir rétabli trois fêtes religieuses non légales et d'avoir véritablement qualifié les fabricants qui empêchaient les ouvriers catholiques de les célébrer.

Enfin, on lui attribue la paternité d'une polémique qui a désagréablement chatouillé quelques puissants personnalités. Mais on n'a pu acquiescer une certitude là-dessus qu'au prix d'un espionnage qui est incompatible avec le respect de la liberté d'opinion et de la dignité du citoyen, ... même fonctionnaire, puisque fonctionnaire il y a.

Des choses pareilles ne devraient se voir qu'en Russie. Ce n'est certainement pas de bon cœur que le gouvernement bernois, dont le premier geste avait été mieux inspiré, a obéi à la pression qui a amené des rigueurs policières aussi peu démocratiques.

#### LUCERNE

**Générosité.** — La ville de Lucerne projette la création d'un asile de vieillards. Parmi les premiers dons adressés au comité d'initiative figure celui d'une dame qui tient à rester inconnue et qui a donné 20,000 fr. pour le futur asile.

#### SCHAFFHOUSE

**La discorde au foyer.** — C'est du foyer socialiste de Schaffhouse que nous voulons parler. Un compagnon, de son métier professeur au collège cantonal, littérateur à ses heures, et tout fraîchement converti à l'évangélisme marxiste, le député Haug, est l'objet de violentes attaques dans l'organe de son parti, l'Echo. On reproche au camarade professeur d'avoir trahi la cause... en envoyant de la copie au Tagblatt radical au lieu de l'adresser à l'Echo. M. Haug a beau invoquer des raisons matérielles et autres. On continue à le traiter de transfuge et de bourgeois.

#### SAINT-GALL

**Pour le nouveau théâtre.** — Les journaux saint-gallois annoncent que la loterie pour la construction du nouveau théâtre de Saint-Gall n'a pas complètement échoué. Un cinquième seulement du total des billets, c'est à dire 40,000 environ, n'ont pu être vendus.

#### VAUD

**Deux jubilés.** — Le monde scientifique lausannois a honoré ces jours le travail de deux éminents professeurs: M. Léon Walras, le savant économiste qui a fondé le système appelé « Ecole de Lausanne » et qui enseigne et travaille depuis cinquante ans, et M. Max Dufour, le célèbre oculiste, qui est à la tête de l'Asile des Aveugles depuis quarante ans. M. Walras a été complimenté à l'Aula de l'Université; il a reçu des hommages d'un grand nombre d'Universités étrangères.

La cérémonie de l'Asile des Aveugles fut plus intime et très cordiale. Le conseil de l'Institut a offert à M. Dufour un tableau du peintre genevois Duval.

**Grève possible.** — On nous écrit: Il y a quelques jours, on parlait d'un mouvement de salaire chez les maçons lausannois; le conflit est encore possible, bien que le moment soit mal choisi.

Aujourd'hui, ce sont les charpentiers, les menuisiers et les plâtriers-peintres qui partent en grève. Ils réclament la journée de neuf heures, une augmentation de salaire, la suppression du marchandage et du travail au pièces.

Ce sont les comités révolutionnaires qui tentent d'amorcer une grève. Les patrons ne marcheront pas. La convention des tarifs qui les lie avec les ouvriers n'expire qu'en été 1910.

**Le château de Coppet.** — La Vie à la campagne, publiée par la Librairie Hachette, consacre dans son numéro du 15 juin un article aussi superbement illustré qu'intéressant au Château de Coppet.

#### VALAIS

**La grève de Vernayaz.** — La grève des ouvriers de la fabrique de carbure de calcium de Vernayaz continue sans incident; des pourparlers sont engagés pour y mettre fin. Une conférence a dû avoir lieu hier, vendredi; on devait y décider de la reprise du travail ou du renvoi des grévistes.

#### GENÈVE

**Jubilé sacerdotal.** — Demain, M. l'abbé Chuit, le vénérable curé-archiprêtre du Sacré-Coeur de Genève, célébrera ses noces d'or sacerdotales. Le programme de la solennité prévoit une messe à 10 h., en l'église du Sacré-Coeur. Sa Grandeur Mgr Deruaz y assistera. M. Carry, vicaire général, prononcera l'allocution de circonstance. Après l'office, aura lieu la remise au vénéré jubilaire de la souscription faite en son honneur.

Mgr Deruaz présidera le Salut solennel de l'après-midi.

**Le budget cantonal pour 1910.** — Le projet de budget pour 1910, tel qu'il a été élaboré par le Conseil d'Etat, prévoit aux dépenses 10,524,778 fr. 30, et aux recettes, 10,056,913 fr.; déficit: 467,865 fr. 30.

## Confédération

**L'emprunt fédéral de 50 millions.** — Le message du Conseil fédéral sur le nouvel emprunt fixe comme suit la destination des cinquante millions:

Places d'armes et de tir d'artillerie: 5,867,000 fr.; achat de terrain à Berne, 600,000 fr.; bâtiment de l'Ecole polytechnique, 5 millions; poste de Saint-Gall, 3,700,000 fr.; poste d'Aarau, 1 million 750,000 fr.; bâtiment d'administration à Berne, 950,000 fr.; deux centrales téléphoniques à Zurich 1,300,000 fr.; solde des subventions aux chemins de fer rhétiques et au Lœtschberg, 6 millions; nouvel armement, 16 millions; solde 8,833,000 fr.; déduction faite des frais de l'opération, destinés à renforcer les réserves de la caisse de la Confédération.

Si le nouvel armement n'était pas voté par les Chambres, le montant de 16 millions sera destiné à d'autres buts, qui, pour le moment, ne peuvent pas être indiqués. Le message insiste sur la nécessité de renforcer les réserves de la caisse de la Confédération.

**Parti démocratique.** — Le congrès des démocrates de la Suisse orientale est convoqué pour le 5 juillet à Hérisau.

**Autrichiens en Suisse.** — Comme il avait été annoncé, une amnistie de grande étendue a été accordée, à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire du règne de François-Joseph, à tous les ressortissants d'Autriche, de Hongrie, de Bosnie et Herzégovine qui n'ont pas rempli leurs devoirs militaires et qui avaient à subir des peines pour désertion. Par cette amnistie tous ces ressortissants peuvent rentrer dans leur pays et s'annoncer, à cet effet, à la légation d'Autriche-Hongrie à Berne, au Consulat général à Zurich et aux Consuls de Genève et Saint-Gall avant le 1<sup>er</sup> décembre 1909, dernier délai.

**Conférence universitaire.** — La conférence annuelle des Universités suisses siège aujourd'hui, samedi, à Neuchâtel. M. le professeur Graf, de l'Université de Berne, doit y rapporter sur la question de l'immatriculation des étudiants russes. Deux autres rapports seront lus et discutés en ce qui concerne les conditions d'immatriculation des étudiants venant des gymnases de Pologne et les conditions d'immatriculation des étudiants étrangers.

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel offrira ce soir à la conférence un banquet au Cercle du Musée.

L'Université de Fribourg a délégué à Neuchâtel M. Grimme, recteur, M. Lampert, pro-recteur, et M. le professeur Daniëls.

**Le landsturm réclame.** — Un correspondant se fait, dans l'*Oberlandisches Volksblatt*, l'écho du mécontentement qui règne parmi les hommes du landsturm au sujet de l'application de la nouvelle organisation militaire. On avait promis, avant le 3 novembre, que tout soldat serait propriétaire de son arme à la fin du service. Et voilà que l'on interprète déjà d'une manière singulièrement restrictive cette disposition, populaire par excellence, de la nouvelle loi. Le fusil n'est laissé qu'aux militaires du landsturm qui ont accompli leur service régulier dans l'élite et la landwehr. Les autres sont privés de cette faveur que l'on a fait miroiter jadis avec tant d'insistance aux yeux du soldat-citoyen. La déception a été pénible pour plus d'un vieux milicien.

**Le Rhin navigable.** — La conférence internationale concernant le projet d'écluse destinée à la navigation fluviale sur le Rhin à Augst et Wyler se réunira le 13 juillet à Bâle et à Augst.

## Cantons

#### BERNE

**Autour d'une démission.** — M. l'abbé Degener, curé de Grellingue, prévenant la révocation dont il était menacé pour avoir provoqué une polémique sur des questions ouvrières intéressant sa paroisse, a donné sa démission.

Nous avons lu, dans le *Berner Tagblatt*, un exposé officieux de cette affaire. Cette lecture n'a pas modifié nos sentiments. On y voit que M. le curé Degener s'est



FRIBOURG

Conseil d'Etat (Séance du 12 juin). — Le Conseil nomme M. Daillon, Maurice, à Belfaux, huissier de la Justice de paix du troisième cercle de la Sarine (Belfaux).

Fête de Jeanne d'Arc. — Le comité de la fête de Jeanne d'Arc à Fribourg nous prie d'insérer l'avis suivant :

La colonie française sera très honorée que le public fribourgeois s'associe le plus largement possible à elle pour célébrer, demain, à l'église collégiale, la bienheureuse Jeanne d'Arc. Mais, pour que le placement se fasse rapidement et sans confusion, un service d'ordre sera établi à la porte de l'église et à l'entrée de la nef et des bas côtés.

Les personnes qui auront assisté à l'office de 10 h. sont respectueusement priées de bien vouloir sortir aussitôt la messe finie, afin de permettre aux Français et à leurs invités de se placer de suite dans les bancs qui leur sont réservés. Le public voudra bien attendre un instant que ces personnes soient entrées, afin d'éviter tout encombrement.

De même à la Grenette, dans l'après-midi, les personnes non munies de cartes seront gracieusement admises quand les invités auront pris place.

S'il restait encore des Français qui n'eussent pas reçu d'invitation directe, ils sont priés de s'adresser à M. l'abbé Hervelin, 37, rue de Lausanne.

Ceux qui ne se sont pas encore inscrits sur la liste de souscription pourront le faire à la même adresse ou à la Banque suisse, en face de la gare.

En route pour Elmsledel. — Ce matin, douze à treize cents pèlerins fribourgeois sont partis par train spécial pour les Ermites.

Un lot de 100,000 fr. — Le bruit courait hier en ville qu'un citoyen de Fribourg venait de gagner un lot de 100,000 fr. Renseignements pris, la nouvelle serait vraie. On n'attend que la confirmation du chiffre du lot. Est-ce 50,000 ou est-ce 100,000 fr. ? Voilà ce qui reste à savoir. L'heureux gagnant est M. Sylvain Schwob, employé principal chez M. Weiller, à la Belle-Jardinière.

Concert d'été. — La Société de chant de la ville de Fribourg donnera demain, dimanche, 13 juin, à 8 h. 1/2 du soir, un concert populaire aux Charmettes.

Le programme comprend un certain nombre de chœurs d'hommes, dont certains seront exécutés pour la première fois à Fribourg ; parmi ceux-ci, il faut citer tout d'abord une composition d'un caractère moderne très accentué, intitulée *Le Cavalier* et due à la plume d'un musicien allemand de grand talent, Hugo Kaun, puis, une œuvre de plus longue haleine de Lothar Kemper, le très distingué chef d'orchestre du théâtre de Zurich : *Paix, amour, patrie*.

À côté de ces chœurs plutôt sérieux, notons quelques soli de soprano et de baryton, puis toute une série de vieilles chansons et corales, pour double quatuor mixte qui ont été exécutées à la réunion suisse des traditions populaires il y a trois semaines. Le vil succès qu'elles ont eu auprès de nos hôtes bâlois, zuricois ou genevois a engagé la Société de chant à les faire répéter devant un auditoire fribourgeois.

Le Liederkreis. — Demain, dimanche, dès 2 1/2 h. de l'après-midi, tous les camarades et amis du Liederkreis sont invités à la grande kermesse organisée par cette société dans les jardins de Tivoli.

L'Union instrumentale prêtera son concours pour la circonstance. Les jeux et attractions les plus variés attendent les visiteurs.

Accident. — Dans la nuit de jeudi à hier, M. Célestin Cornuëbucq, jardinier à Dondidier, rentrait chez lui, lorsque, à la suite d'un faux pas, il fit une chute dans l'escalier de sa maison.

On le releva avec l'épave dorsale brisée. Son état est considéré comme grave.

Vol d'une vache. — Dans la nuit de mardi à mercredi, on a volé, au pâturage des Grosses Preises, rière Châtel-Saint-Denis, une vache pie-rouge appartenant à M. Pillod, député, à Blonay.

La bête volée, âgée de 3 1/2 ans, avait été payée 820 fr. à la montée à l'alpage. Les recherches de la gendarmerie ont abouti à la découverte de la vache chez un boucher d'Oron. Celui-ci avait fait l'acquisition de l'animal mercredi, dans la matinée. Comme le vendeur ne pouvait pas produire de certificat, le boucher, en attendant cette pièce, ne vendra qu'un certain acompte. Mais le vendeur ne revint plus.

On croit que le voleur est un habitant de la Veveysse et qu'il a pour complice un domestique vaudois. On suppose que les deux filous ont réussi à gagner la Savoie. Un mandat d'arrêt vient d'être lancé contre eux par le préfet de Châtel.

SOCIÉTÉS

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., répétition à la Brasserie Peier.

Chœur mixte de Saint-Nicolas et groupe de la Société de chant. — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., au Bâtiment de Justice, répétition pour la fête de la D. Jeanne d'Arc. Messe de Gounod.

Société fédérale des sous-officiers. — Dimanche, 13 juin, tir d'exercice et concours de classement, tir militaire au pistolet aux Daillettes, pour remplacer la course militaire renvoyée au dimanche 20 juin.

Société militaire sanitaire suisse. — Lundi, 14 juin, à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie Peier : Exercices de pansements et de transports.

Musique « La Concordia ». — Dimanche, 13 juin, à 11 h. précises, assemblée générale ordinaire, au café Bellevère.

Deutscher bath. Männerchor. — Versammlung Sonntag, 13 Juni 1909, abends 8 1/2 Uhr, in der Brasserie Peier, 1. Stock. Traktanden : 1. Vortrag von Herrn Dr. Amberg, über Reiseberichte aus Ägypten. 2. Diverses. — Freunde des Vereins sind ebenfalls eingeladen.

Société d'épargne « Le Tucher ». — Dimanche 13 juin, dès 2 h. après midi, grande kermesse à la Brasserie de la Clef. Jeux divers : concert donné avec le bienveillant concours de la Musique de la Planchette. — Tout le monde y est cordialement invité. — Entrée libre.

Deutscher Männerchor. — Der projektierte Spaziergang nach Seedorf wird der ungünstigen Witterung wegen verschoben.

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 9 h., aux Charmettes, répétition générale urgente.

Revue financière

Depuis 1895, les valeurs des mines n'avaient pas vu une animation pareille à celle de la semaine dernière. Les Goldfields, les Rand Mines, les Chartered, les Ferreira Deep, les De Beers s'envolaient comme un essaim de hannetons. Tout-à-coup, mercredi, le Rio Tinto déchéât brusquement de 2070 à 1990 et entraîna à sa suite toute la kyrielle des actions minières. Ce fut là pour tous les spéculateurs un violent rappel à plus de modération. On en tint compte pour le moment.

Ainsi que la Liberté l'a annoncé hier, le Conseil fédéral demande aux Chambres l'autorisation de contracter un emprunt de 50 millions au taux maximum

de 3 1/2 %. Un détail fort important de l'emprunt, c'est-à-dire le cours, est laissé à l'habileté du Conseil fédéral. Nous croyons savoir que les intentions de cette haute autorité sont de faire appel à toutes les principales banques suisses de manière à réaliser un emprunt intérieur.

S'il faut en croire les prédictions du bulletin financier du Crédit suisse, l'opinion des milieux compétents est que le mouvement de dépression des taux d'intérêt verra son minima dans le courant de cette année, si même ce minima n'a déjà été franchi. Cette assertion est basée sur le renchérissement de quelques matières premières, sur une nuance d'amélioration de certaines industries, sur l'abondance des émissions qui se poursuivent sans interruption et déloquent les disponibilités de leurs derniers refuges.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'attendre, du moins en Suisse, à moins d'événements extérieurs sensationnels, à une hausse violente du taux de l'intérêt.

La politique prudente de la Direction de la Banque nationale nous met à l'abri de semblable éventualité et, par le fait même, épargne également au pays les changes onéreux avec l'étranger. Il en résulte une bien plus grande stabilité industrielle et commerciale. Le négociant peut ainsi réduire le pourcentage de ses risques d'agio pour les paiements à faire en dehors et, comme conséquence, modérer ses prix, ce qui est en premier lieu son bénéfice et en second lieu l'avantage du public en général.

Nos premières banques — nous ne parlons pas de Fribourg, hélas ! — ont arrêté leurs émissions d'obligations de Caisse à 4 % et reprennent le type 3 3/4 %. Ceci ne concorde pas tout à fait avec ce que nous venons de dire plus haut, mais la contradiction n'est qu'apparente, car les ondulations de hausse ou de baisse ne se suivent pas avec la même rapidité dans les diverses catégories de valeurs. Pendant que le papier commercial est un instrument prompt, délicat et exact, les obligations de dépôt à long terme et celles provenant de prêts hypothécaires n'enregistrent les variations barométriques du taux de l'intérêt que lorsqu'une dépression est fortement et persévérément accusée.

C'est le tour aujourd'hui des chocolats Tobler, de Berne, de subir les critiques de la presse impartiale. Le Bulletin financier suisse passe au crible d'un examen serré le dernier rapport de cette entreprise, et, ma foi, il y a là quelques conseils dont la sévérité paraît parfaitement justifiée. L'action est offerte à 50, sans dividende.

La Société espagnole du chemin de fer de Montserrat, qui conduit au célèbre pèlerinage de Montserrat, où l'on vénère une statue de la Mère de Dieu attribuée à saint Luc, a approuvé les comptes du dernier exercice et — pour la première fois — un dividende de 5 fr. par action de 250 fr. a pu être voté. On sait que cette société a été constituée en Suisse et que le président du Conseil d'administration est l'un de nos premiers financiers fribourgeois.

Nous détachons ces quelques lignes d'une revue financière : « Les obligations 4 1/2 % de la Société électro-métallurgique Procédés Paul Girod, du nominal de 500 fr., au cours actuel de 490, sont d'un rendement avantageux ; il s'agit d'une entreprise de grand avenir. »

L'assemblée des actionnaires a lieu la semaine prochaine à Neuchâtel ; le Conseil propose un dividende de 7 1/2 %. Des actionnaires trop pressés auraient désiré du 10 %, car en cette matière-là on n'est jamais satisfait. La Direction a sagement agi en restant dans une limite

déjà très satisfaisante. Naturellement, l'action poussée à 800 a dû revenir à un cours plus en rapport avec son revenu ; elle cote 745.

Du 12 au 18 courant, émission au pair des obligations 4 1/2 % des Usines électriques de Wangen sur l'Aar. Souscriptions reçues sans frais au Bankverein et à la Banque de l'Etat de Fribourg.

Derniers cours :

Table of financial data including OBLIGATIONS, LOTS, and ACTIONS with columns for various banks and interest rates.

Table of financial data including ACTIONS and LOTS with columns for various banks and interest rates.

Table of financial data including ACTIONS and LOTS with columns for various banks and interest rates.

Table of financial data including ACTIONS and LOTS with columns for various banks and interest rates.

Table of financial data including ACTIONS and LOTS with columns for various banks and interest rates.

Table of financial data including ACTIONS and LOTS with columns for various banks and interest rates.

Calendrier

DIMANCHE 13 JUILLET. Saint ANTOINE DE PADOU confesseur. Saint Antoine naquit à Lisbonne, et entra dans l'Ordre de saint François. C'est un des saints les plus populaires de nos jours pour les grâces sans nombre qu'il répand sur tous les fidèles. † 1231.

LUNDI 14 JUILLET. Saint BASILE-LE-GRAND archevêque. Saint Basile, archevêque de Césarée, docteur de l'Eglise, était le frère de saint Grégoire de Nyse et de saint Pierre de Sébaste. † 379.

Services religieux de Fribourg

Dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu 13 JUILLET

Collégiale de Saint-Nicolas. A 5 1/2 h., exposition du Très Saint Sacrement pendant les Laudes. Bénédiction. 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 h. Messes basses. 8 h. Office et instruction pour les enfants. 9 h. Messe basse paroissiale avec sermon. 10 h. Exposition, office capitulaire et Bénédiction.

11 h. Office pontifical par Mgr Essove, Rm. Prévôt ; panégirique de la B. Jeanne d'Arc, par S. G. Mgr Dado, évêque de Dijon. Pas de vêpres à 4 1/2 h. A 3 h. Exposition du Très Saint Sacrement, vêpres, procession et bénédiction. 6 1/2 h. Chapelet.

Eglise de Saint-Jean. A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe des enfants avec instruction. Chants. 9 h. Grand'Messe avec sermon et Bénédiction. A 1 1/2 h. Vêpres et Bénédiction. Réunion de l'Association catholique des Dames. 6 1/2 h. Chapelet.

Durant l'Octave, tous les jours d'œuvre, à 7 h. messe avec exposition et bénédiction du Saint Sacrement ; à 8 h. du soir, chant des Complies.

Eglise de Saint-Marie. A 6 1/2 h. Messe basse. 8 h. Messe basse, sermon français. 9 h. Office, sermon allemand. A 1 1/2 h. Vêpres. Bénédiction. 8 h. Chapelet.

Eglise du Collège. A 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h. Messes basses. 8 h. Office des étudiants. Instruction. 9 1/4 h. Messe des enfants. Instruction. 10 h. Office paroissial. Instruction. A 4 1/2 h. Vêpres des étudiants. 2 1/2 h. Vêpres de la paroisse.

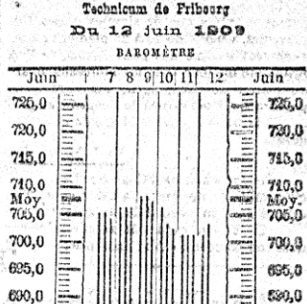
Eglise de Notre-Dame. A 6 h. Messe basse. 8 h. Messe chantée, sermon allemand, exposition et Bénédiction. A 1 1/2 h. Catéchisme allemand. A 2 h. Vêpres avec exposition et Bénédiction. Chapelet. Il n'y aura pas la réunion de l'Archevêque du Saint-Cœur de Marie dont les prières seront récitées le 4<sup>ème</sup> dimanche.

Eglise des RR. PP. Cordeliers. Fête de saint Antoine de Padoue. A 6, 6 1/2 h., 7, 7 1/2 h., 8 h. Messes basses. 9 h. Grand'Messe. Sermon français. Bénédiction. 10 1/2 h. Service religieux académique. Messe basse, sans sermon.

A 2 1/2 h. Vêpres solennelles. Bénédiction, 8 1/4 h. Complies. Bénédiction. Eglise des RR. PP. Capucins. A 5 h., 5 1/2 h., 5 h. 55, messes basses. 6 h., 25, messe conventuelle avec exposition du Très Saint Sacrement. 10 h. Messe basse. A 4 h. Assemblée des Frères Tertiaires.

Chiesa di Notre-Dame. Servizio religioso per gli Italiani. Alle ore 9 1/2 Messa e Predica del Rev. Sac. R. Spesotti.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



THERMOMÈTRE C.

Table of temperature readings in Celsius for various locations and times.

Température max. dans les 24 h. : 17°. Température min. dans les 24 h. : 1°. Eau tombée dans les 24 h. : 21,5 mm.

Direction : S.-O. Vent : Force : léger. Etat du ciel : couvert.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin le 11 juin :

Paris 9° Vienne 16° Rome 19° Hambourg 10° Pétersbourg 12° Stockholm 11°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin 12 juin, à 7 h. :

Pluie sur tout le plateau suisse, sauf couvert à Montreux, Neuchâtel et Thoune. Bise dans le Haut-Vallais. Vent de l'est à Davos. Vent du sud à Saint-Moritz (Engadine). Température 13°-11° sur les rives de nos grands lacs, Schaffhouse, et Coire. 8°-5° à Gosschenen, l'Engadine, La Chaux-de-Fonds et Sierre.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale Zurich, 12 juin, midi.

Ciel nuageux. Les pluies vont cesser lentement. Température encore basse. Neige sur les hauteurs.

D. PLANCHEREL, gérant.

Madame Marie Jäger et ses enfants Emile Auguste, Eugène, Gabrielle ; Madame et Monsieur Eug. Guerre-Jäger et leur enfant, à Dasle (France) ; Monsieur et Madame Jules Jäger et leurs enfants ; Monsieur et Madame Fortuné Jäger et leurs enfants, à Lausanne ; Mademoiselle Adèle Jäger ; Monsieur Célestin Bernaschini, à Sessa (Tessin) ; les familles Perret, à Fribourg et Romont ; Madame Levrat, à Lausanne ; Monsieur et Madame Mettler et leurs enfants, à Romont ; Monsieur Joseph Gillet, à Saint-Gingoulx-le-National, et Monsieur Maurice Gillet, à Légnay (France) ; Révérende Sœur Constance, Religieuse Dominicaine à Estavayer ; Mademoiselle Euphrasie Brunisholz, à Fribourg ; les familles Overney, à Fribourg et Cottens ; Monsieur Raymond Rabaud, à Villarsvirioux ; Monsieur et Madame Théral, à Corninbeuf, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène JÆGER mécanicien retraité employé au tram

leur regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 49 ans, après une courte et pénible maladie, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu lundi, 14 juin, à 8 1/4 h., en l'église de Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire, Grand'Fontaine, 25. Cet avis tient lieu de lettre de faire part. R. I. P.

Feuilleton de la LIBERTÉ

LA BAGUE D'OPALE

Par M. MARYAN

Et le capitaine tendit gravement la main à son compagnon.

— Je constate, dit Pol, souriant, que le formalisme anglais a bien flechi de nos jours.

— Pas tant que vous le pensez ; seulement, nous nous piquons, en voyage, de pouvoir nous fier à notre flair d'homme du monde, et ceux à qui nous parlons sans présentation trompent rarement ce flair très sûr. Mais, en faisant allusion à la nostalgie, je pensais à une de vos compatriotes, une jeune et très charmante Française, que je rencontre presque chaque soir depuis dix jours, et qui semble certainement en proie à une réelle mélancolie. Un de nos écrivains, Lewis Bronie, qui l'étudie avec intérêt, s'amuse à bâtir un roman à son sujet ; mais moi, je suis sûr qu'elle a le mal du pays... ou de la famille, ce qui est un peu pareil.

L'intérêt de Pol s'éveilla.

— Il est absurde, dit-il, quand on a trente-huit millions de compatriotes, de se demander avec une naïveté puérile : Est-ce que je la connais ? Mais après tout, le monde est petit... Puis-je savoir

le nom de celle de nos compatriotes que vous rencontrez si souvent ?

— Elle se nomme M<sup>lle</sup> Lehard. C'est une jolie personne. D'origine écossaise, je crois, et qu'on dit fille d'un officier.

Pol eut un battement de cœur. Il était absolument, irrévocablement décidé à partir, à essayer d'oublier Guyonne ; mais lui était-il défendu de s'informer des conditions dans lesquelles elle se trouvait à Sienne ? Ne s'obligerait-il pas plus tranquille s'il savait quelque chose, par exemple, de sa compagne de voyage ?

— J'ai rencontré aujourd'hui M<sup>lle</sup> Lehard, dit-il avec autant de calme qu'il en put montrer. Je l'aurais vue à Brest, il y a quelques mois. Son père était, en effet, capitaine de frégate, et nous avons des relations communes... Elle est à Sienne avec une amie ?

Le capitaine jeta sur lui un regard moitié surpris, moitié interrogateur. Ignorait-il la situation dépendante de Guyonne ? Celle-ci, par un sentiment de réserve ou d'orgueil, avait-elle évité de lui donner une information à ce sujet ? Il répondit lui-même faiblement.

— M<sup>lle</sup> Lehard est ici avec lady Evelyn Talbot.

— Une dame âgée ?

— Une jeune fille de vingt-trois ou vingt-quatre ans... la fille du comte Vargrave, notre ambassadeur à Pétersbourg.

Le dîner s'achevait. Le capitaine Fitz-Harry se leva.

— Si vous avez le désir de revoir l'aimable Française que vous avez connue, dit-elle, elle sera certainement ce soir à une audition musicale donnée par un pianiste en renom, de passage à Sienne... Lady Evelyn aime beaucoup la musique, ainsi que tous les arts, d'ailleurs.

Pol hésita. Un combat violent se livrait en lui. Puisque sa résolution était prise, à quoi lui servirait de revoir Guyonne sinon à aggraver sa souffrance ? Mais il voulait se persuader qu'il trouverait du soulagement à connaître lady Evelyn, à s'assurer que la jeune fille qu'il aimait se trouvait dans des conditions heureuses et sympathiques.

— Alors, dit-il avec une décision subite, j'irai avec vous entendre ce pianiste.

XXVII

Le concert avait lieu dans un des salons d'un grand hôtel de Sienne. Il s'y trouvait déjà assez de monde quand les deux jeunes gens arrivèrent. Le capitaine se dirigea vers le haut de la salle, où un certain nombre de places avaient été réservées. Pol reconnut tout de suite un groupe anglais dans les personnes qui, assises ou debout, discutaient le programme. Il chercha des yeux Guyonne, mais sans l'apercevoir.

Le capitaine Fitz-Harry, le laissant un peu en arrière, se dirigea vivement vers

lady Evelyn qui, était, comme toujours, très entourée.

— Lady Evelyn, dit-il, voulez-vous me permettre de vous présenter un officier de la marine française, extrêmement sympathique, et qui a connu M<sup>lle</sup> Lehard ?

La jeune fille leva sur lui son regard froid.

— Tout le monde vous est sympathique, dit-elle avec un peu d'ironie. Vraiment, nos vieux usages se perdent, et on se lie aujourd'hui d'une manière étrangement facile... Mais vous ne me présenterez évidemment pas une personne d'une condition trop inférieure...

Le capitaine, mordant sa lèvre, appela Pol d'un signe, tout en qualifiant tout bas l'attitude d'Evelyn « d'orgueil infernal ».

— M. de Trébas, de la marine française... Lady Evelyn Talbot.

Evelyn dut reconnaître que l'extérieur et les manières de Pol étaient irréprochables.

— Depuis peu de temps à Sienne ? dit-elle d'un ton indifférent.

ses incrustations de marbres, et surtout son pavement niellé...

— Elle s'interrompt pour serrer la main à une des amies, et le capitaine intervint : — M<sup>lle</sup> Lehard n'est pas ici ce soir ?

Lady Evelyn tourna nonchalamment la tête, et chercha des yeux.

— Oh ! elle n'est pas encore de retour ? Elle a eu l'obligeance d'aller à la villa, chercher ma bague, que j'avais oubliée.

Le capitaine jeta un regard rapide sur Pol. Ces paroles, et surtout la désinvolture avec laquelle elles avaient été prononcées, avaient produit sur celui-ci l'effet d'un coup de foudre. Déjà désagréablement impressionné par les manières froides de lady Evelyn, il entrevoyait tout à coup que Guyonne n'était pas traitée en égale par cette grande dame hautaine. Toutefois, la pensée qu'elle occupait une position salariale ne lui était pas encore venue.

Il se tint un peu à l'écart, épiant le retour de Guyonne, et se demandant, révolté, comment un des hommes qui se trouvaient là, n'avait pas épargné à une jeune fille un trajet désagréable à cette heure.

— Elle parut enfin ; ses joues étaient légèrement colorées par une marche rapide, et elle traversa la salle de son pas souple et léger, sans paraître s'apercevoir des regards qui se portaient sur elle.

Lady Evelyn la remercia d'un geste poli, mais bref, et Guyonne alla s'asseoir au dernier rang des chaises réservées, où

le capitaine Fitz-Harry la rejoignit aussitôt.

— J'ai droit, ce soir, à vos remerciements, dit-il gaiement, car je vous ai amené une ancienne connaissance.

— Elle leva les yeux, surprise, et vit devant elle Pol de Trébas.

Le capitaine la regardait un peu curieusement. Mais aucune rougeur embarrassante ne monta à ses joues ; au contraire, sous l'empire de la surprise, de l'émotion que lui causait cette apparition inattendue, le rose délicat amené à son visage par la marche s'effaça, et il lui sembla en même temps que le sang reflua à son cœur.

Pol, cependant, continuait à être révolté ; mais maintenant, si étrange que cela puisse sembler, c'était contre elle. Comment avait-elle pu quitter sa mère et ses amis pour se placer sous le patronage odieux de cette jeune fille qui la traitait en inférieure ?

Ses manières se ressentaient de cette impression, et Guyonne fut blessée de les trouver tout à coup si froides. Etait-il honteux d'être obligé de la reconnaître dans une situation changée ?... Pauvre fille ! Elle aussi avait souffert depuis leur rencontre, et elle avait espéré ne plus le voir, parce que sa présence remuait tous les souvenirs pénibles de ces derniers temps ; et maintenant, qu'il revenait c'était pour la froisser de nouveau par son attitude incompréhensible !

(A suivre)



**Discours choisis**  
**et Entretiens**  
 du R. P. Joseph TISSOT  
 TOME IV  
 Aux Clercs et aux Prêtres  
 Discours et notes de retraites ecclésiastiques  
 PRIX : 4 FR.  
 En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

**Les machines à coudre**  
 Machines spéciales pour reprises

PFaff à navette droite, pour familles.  
 PFaff à navette vibrante, pour familles et tailleuses.  
 PFaff à navette centrale pour familles et tailleuses.  
 PFaff à navette centrale, pour tailleurs et ateliers.  
 PFaff-classe 41 rotative pour familles et métiers.  
 Se distinguent par leur solidité, simplicité, élégance et leur marche silencieuse.  
 GARANTIE. FACILITÉS DE PAYEMENT.  
 Seul dépositaire: **E. WASSMER**  
 A FRIBOURG, A CÔTÉ DE SAINT-NICOLAS

**Aux Charmettes**  
 Demain dimanche 13 juin, à 8 1/2 heures du soir  
**CONCERT D'ÉTÉ**  
 DONNÉ PAR  
 la Société de chant de la Ville de Fribourg  
 AVEC LE CONCOURS DE QUELQUES DAMES  
 Direction : M. A. HARTMANN, prof.  
 Entrée : 50 centimes.

**Manufacture de chaussures**  
 demande voyageur sérieux et expérimenté.  
 Tournée Suisse française.  
 Références exigées.  
 S'adresser sous chiffres H 1769 P, à Haasenstein & Vogler, Bâle. 2610

**Grand Café Beau-Site**  
 tous les dimanches  
**CONCERT APÉRITIF**  
 de 11 heures moins 1/4 à midi et quart  
 L'après-midi et le soir  
 Concert par l'Orchestre VISONI

**Hôtel-Pension de la Croix-Blanche**  
 CORBIÈRES (Gruyère)  
 Agréable séjour d'été, air salubre, promenades faciles, jardin ombragé, à proximité de belles forêts. Consommation de premier choix. Cuisine soignée. Truilles à toute heure. H 2561 F 2541  
**VOITURE A L'HOTEL**  
 Prix modérés. Arrangement pour séjour prolongé et familles. Se recommande. U. GEVISIEZ.

**Poudres de Vichy "Sport"**  
 pour la préparation de l'eau de Vichy artificielle  
**ECONOMIE, HYGIÈNE, SANTE, IMMENSE SUCCÈS**  
 Les personnes qui souffrent de mauvais ou imparfaites digestions et des maladies qui en découlent : pesanteurs après le repas, ballonnements, palpitations, vertiges, maux de tête, congestions, diabète, affections des reins, de la vessie, trouveront le soulagement et la guérison par l'usage journalier des poudres de Vichy-Sport.  
 Aux personnes rhumatisantes, aux arthritiques, nous conseillons l'usage prolongé des poudres spéciales de Vichy-Sport lithinées dont l'emploi est le même que pour les précédentes.  
 Le carton couleur jaune pour la préparation de 40 bouteilles d'eau de Vichy-Sport. Fr. 1.20  
 Le carton couleur vert pour la préparation de 40 bouteilles d'eau de Vichy-Sport lithinées Fr. 1.70  
 Dépôt général pour toute la Suisse :  
**Pharmacie CAIROLA, Avenue Pictet-de-Rochement, 17 GENÈVE**  
 A Fribourg : Pharmacie Wuller, Pharmacie Cuony.

**5 cubes seulement**  
**Bouillon MAGGI**  
 en Cubes  
 Marque „Croix-Etoile“

**GRANDE TEINTURERIE DE MORAT**  
 Grand'Rue, 7

**LAVAGE CHIMIQUE**  
 des vêtements de dames et d'hommes  
**TEINTURES en TOUTES NUANCES des VÊTEMENTS**  
 2894 sans rien découper. H 13128 L  
 NETTOYAGE DES GANTS, BOAS, FOURRURES, ETC.  
 Dépôts de Morat : Kollep-Seller, négociant, rue de Lausanne, N° 47; Nussbaumer, m.-tail. Avenue de Pérolles, N° 9; Daler, opticien, Avenue de la Gare, N° 10. — Dépôt de la Teinturerie Lyonnaise: Mlle Hestly, nég., rue de Romont.

**Pour cadeaux de mariages**  
 ET  
**de Premières Communions**

Livres de prières avec éerin, luxe et ordinaires.  
 Crucifix pour suspendre et à pied, luxe et ordinaires.  
 Bénitiers sur fond chêne ou velours.  
 Statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de saint Joseph et autres saints.  
 Chevalets avec galvanos artistiques sur plaquette noyer ou applique velours.  
 Médailles or, argent, viell argent fantaisie.  
 Croix nacre, ébène, argent, creuses et massives.  
 Chapelets perles coco, perles lustrées, couleurs diverses, montés en acier, en aluminium et en argent.  
 Etuis de chapelets.  
 Fermeoirs caoutchouc soie, avec médailles artistiques.  
 Imagerie fine et ordinaire.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE  
 130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, 52, Fribourg.

**L'habileté n'est pas une sorcellerie**

Employez le Nixrin et en un tour de main votre soulier brille d'une manière étonnante.  
 Fabricant : Charles Gentner, Goppingen (Allemagne).

**Pour cause de départ**  
 à vendre un petit logement, une chambre à coucher style Louis XVI, le tout en très bon état.  
 S'adresser Avenue de la Gare, 9, III<sup>me</sup> étage. 2605

**VENTE JURIDIQUE**  
 L'office des poursuites de la Sarine vendra le 16 juin prochain, dès 2 h., à son bureau, une obligation de 500 fr. contre la commune de Marsala. Fribourg, le 12 juin 1907.

**Orgue neuf**  
 avec dix registres, sur deux claviers, à vendre très bon marché.  
 S'adresser à H. Spach, facteur d'orgues, à Rapperswil (et St-Gall). 2618

**Vente juridique**  
 L'office des poursuites de la Sarine vendra, à tout prix, le 17 juin prochain, dès 2 h., au domicile de Hochard, Nicolas, à Cominbourg, un tombeau et un tréneau. 2615  
 Fribourg, le 12 juin 1907.

On demande, pour un restaurant de la ville, une  
**personne**  
 d'ordre, qui aurait à s'occuper des chambres et du linge.  
 Entrée tout de suite.  
 S'adresser sous H 2632 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2612

**REPRÉSENTANTS**  
 sont demandés par maison de denrées coloniales. Ecrire, case postale 2790, La Chaux-de-Fonds. 2543

**A LOUER**  
 près de la gare, deux appartements, 5 chambres, cuisine, mansardes, cave, galetas, etc.  
 S'adresser à MM. Rysler & Thalmann, 1<sup>er</sup> étage, Banque Populaire Suisse. 2351

Au N° 188, rue de la Préfecture, Fribourg  
**A LOUER**  
 un bel appartement au premier. — S'adresser au N° 188.

Demandez dans tous les cafés le  
**Weisflog-Bitter**

Un véritable élixir de longue vie. Amer tonique, apéritif, digestif. Neutralise les fermentations acides (après le vin, la bière, etc.). Soulage les catarrhes gastriques et pulmonaires.  
 Inventé par le Docteur Weisflog.

**YVERDON**  
**Hôtel-café-restaurant**  
 à vendre à de très favorables conditions, pour cause de retrait des affaires. Belle situation au centre de la ville. Café-restaurant au rez-de-chaussée, bonnes caves faciles. 9 chambres à louer.  
 Pour tous renseignements et visiter, s'adresser à Héli Caivin, gérant, Yverdon. 2520

On demande  
**A LOUER**  
 à partir du 25 juillet ou seulement en automne, à Fribourg ou environs immédiats, un appartement de 5 à 8 pièces, avec ou sans jardin, au besoin une petite villa.  
 Adresser les offres avec indication du loyer sous H 2527 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2603

**DENTISTE**  
**D' Max BULLET**  
 médecin-dentiste de l'Université de Philadelphie reçoit tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h., dimanche excepté.  
 2, Rue de Romont  
**FRIBOURG**

**VENTE JURIDIQUE**  
 L'office des poursuites de la Sarine vendra le 15 juin prochain, dès 2 h. de l'après-midi, à l'ancien magasin de Paul Hérand, jadis coiffeur, à l'Avenue de Pérolles, un stérilisateur, 2 toilettes, 2 glaces et un meuble vitré. 2614  
 Fribourg, le 12 juin 1907.

ON DEMANDE pour la Suisse allemande, dans une petite famille  
**jeune fille**  
 active et brave, âgée de 18 ans, pour la cuisine et les travaux du ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande Gage: 10-15 fr. par mois. Voyage payé après une année. Leçons en hiver. Vie de famille.  
 Adresser offres sous chiffres L 3182 L, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 2517

†  
 La Fédération ouvrière fribourgeoise a le regret de faire part de la perte qu'elle vient de faire en la personne de son sociétaire  
**Monsieur Eugène JAEGER**  
 employé aux Tramways  
 L'office d'enterrement aura lieu lundi, le 14 juin, à 8 1/4 h., en l'église de Saint-Nicolas.  
 Domicile mortuaire : Grand-Fontaine, 25.  
 R. I. P.

†  
 Messieurs les membres de la Société de secours mutuels de la ville de Fribourg sont invités à assister aux funérailles de leur regretté collègue  
**Monsieur Eugène JAEGER**  
 qui auront lieu à Fribourg, lundi 14 juin, à 8 1/4 heures, en l'église de Saint-Nicolas.  
 Domicile mortuaire : Grand-Fontaine, 25.  
 R. I. P.

**Pharmacies d'office**  
 DIMANCHE 13 JUIN  
**Pharmacie Schmidt,**  
 Grand'Rue.  
**Pharmacie Thurler & Kœhler,** rue de Lausanne, 13.  
 Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées du midi au lendemain matin.

**Soumission**  
 M. F. Donzallaz, banquier à Romont, met en soumission les travaux de maçonnerie, charpente, menuiserie et parquets d'une maison locative à construire à Romont.  
 Les entrepreneurs désirant soumissionner pour les travaux ci-dessus pourront prendre connaissance des plans et cahier des charges et se procurer des formulaires de soumission au bureau des architectes E. Monod et Laverrière, 10, rue des Terreaux à Lausanne, le lundi 21 juin, entre 2 et 6 h.

**DEMANDE**  
 On se chargerait d'écritures diverses : doubles de cadastre, devis, verbaux de mises, etc.  
 Travail prompt et soigné. Prix modérés.  
 S'adresser s. chiffres H 2631 F, Haasenstein & Vogler, Fribourg. 2609

On demande à louer ou à reprendre pour le 1<sup>er</sup> novembre une petite  
**épicerie ou café**  
 ville ou campagne, canton de Fribourg. 2611  
 Offres sous N° 4753 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne.

**Crème au brillant rapide**  
 pour toutes les chaussures  
  
 donne un brillant éclatant.

**Asperges du Valais**  
 1<sup>re</sup> qualité  
 5 kg., 4 fr. ; 2 1/2 kg., 2 fr. 20, franco. Gust. Luy, Chartr., Valais. 2409

**Un étudiant**  
 ayant déjà enseigné à l'école primaire demande place pour le 1<sup>er</sup> juillet, comme précepteur ou remplaçant dans une école primaire jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Diplôme d'enseignement et certificats à disposition.  
 S'adresser sous H 2612 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg

**Un jeune homme**  
 ayant fait de bonnes études et possédant une jolie écriture demande place dans un bureau de Fribourg ou environs. Certificats à disposition.  
 S'adresser s. chiffres H 2613 F, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.

**ON DEMANDE UNE FILLE**  
 sachant faire la cuisine et les travaux d'un petit ménage.  
 S'adresser au magasin, 31, rue de Romont. 2604

**Appartement à louer**  
 et magasin, atelier.  
 S'adres., rue Grimoux, 8, au 2<sup>me</sup>.

**Piano**  
 On demande à louer pour tout de suite un piano.  
 S'adresser s. chiffres H 2537 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2528

**PARFUMERIE**  
 Eau de Cologne p. bains et frictions, le lit. 4 fr.  
 Eau de Cologne pour mouchoirs, le litre 8 fr.  
 Eau dentifrice antiseptique au salol, le lit. 8 fr.  
 Lotion, quinine, portugal, base de rhum, viclette, le litre 4 fr.  
 Eau tonique contre la chute des cheveux, le flacon, 2 fr. 50.  
 Lotion glycérine antipelluculaire, le fl. 1.50-2.50  
 Pommade antipelluculaire, le flacon, 1.50-2.—  
 Fards, crayons à grimer et location de barbes et perruques pour théâtre.  
 Produits et spécialités de parfumerie suisse et étrangère.  
 Expédition franco contre remboursement  
**P. ZURKINDEN, Fribourg**  
 Téléphone. 71, Place St-Nicolas, 71

**Grand Hôtel-Pension des Bains**  
 Altitude 575 mètres **CHEYRES** Canton de Fribourg  
 Séjour ravissant de printemps et d'été. Vaste terrasse ombragée et part. Belles promenades. Tout le confort moderne, salon, piano, jeux divers. Vue splendide sur le lac et le Jura. Vie en pleine campagne avec un air le plus pur : station de chemin de fer. — Prix de pension : chambre, vin et service compris. 4 fr. 50 et 5 fr. par jour, suivant chambre. H 510 E 2312  
 Charles DE VEVEY, propriétaire.  
 Chambre noire pour photographie. Prospectus à disposition.

**ACHETEZ**  
**le Savon des Trois Collines**  
 A BASE D'HUILE  
 Dépôt en Pratzel, à Treyvaux  
 A PRIX RÉDUIT

**BOCAUX de STÉRILISATION**  
 Système WEOCK  
 pour préparer dans les ménages les conserves de fruits, de légumes, de viande, de sirops de fruits, de lait pour nourrissons.  
 Le procédé le plus simple, le plus avantageux et le plus économique.  
 Bocaux transparents d'une extrême solidité.  
 Système obligatoire dans la plupart des écoles ménagères et agricoles. H 2451 F 2445  
 Prospectus francs sur demande.  
 En vente chez :  
 Georges Clément, verrerie, Grand'Rue.

**PRESSE-FRUITES**  
**Machines à glace (sorbetières).**  
**Formes à glace.**  
**Garde-manger.**  
**Garde-manger avec glace.**  
**Couvre-plats.**  
**Presse-citrons.**  
**Coupe-radis.**  
**Babots à haricots.**  
**Barattes à beurre.**  
**Bassines à confiture.**  
**Balances de cuisine.**  
**Plaques à gâteaux.**  
**Machines à hacher la viande et les légumes.**  
**Machines à râper.**  
**Machines à couper le pain.**  
**Machines à nettoyer les couteaux.**  
**Machines à sortir les noyaux des cerises.**  
**Réchauds de voyage.**  
**Cuisines à esprit-de-vin.**  
**Cuisines à pétrole.**  
**Lavabos en fer.**  
**Lessiveuses.**  
**Machines à laver.**  
**Machines à essorer.**  
**Machines à calandrer.**  
**Nouvelles caisses à balayures.**

**E. WASSMER, Fribourg**  
 à côté de Saint-Nicolas.

**BAINS DE LAVEY**  
 Canton de Vaud (vallée du Rhône). Station de Saint-Maurice, ligne du Simplon. — Ouverts mai à septembre. — Eaux thermales sulfureuses 49°. — Eaux minérales. Hydrothérapie. Bains de sable du Rhône à haute température pour traitement des rhumatismes, plébités, obésité, etc. — Cultes catholique et protestant. — Grand parc. Beaux ombrages. Excellente cuisine. Orchestre. — Envoi du prospectus sur demande à la Direction.

**BAINS DE MATRAN**  
 Dimanche 13 juin, dès 3 heures après midi  
**Grand Jeu de l'Oie**  
 SURPRISES NOMBREUSES ET VARIÉES  
**Château-d'Ex** La Soldanelle. Régimes pour malades : alimentation hygiénique, fortifiante pour convalescents.



# ROMONT

ville pittoresque de la Suisse romande. Charmant but d'excursion. Rues larges et bien aérées. Promenades ombragées. Vue superbe. Collégiale gothique XIII<sup>e</sup> siècle. Château fort. Remparts de ceinture aménagés en promenade.  
Bons hôtels. Prix très modérés.  
Excellentes communications avec Fribourg, Lausanne, Montreux et la Gruyère.  
Demander le livret guide dans les hôtels et magasins.

**Les chaussures Hirt sont les meilleures**

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et rigides	No. 39-42	Fr. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-42	Fr. 9. —
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-42	Fr. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Fr. 7. —
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-42	Fr. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 25-29	Fr. 4.20
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 30-35	Fr. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 25-29	Fr. 5. —
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 20-35	Fr. 6. —
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 20-35	Fr. 4.50
No. 30-35	Fr. 5.50	

Rod. Hirt, Lenzbourg.

**Faucheuse WOOD, acier, américaine**

La seule coupant ras les petits regains. La seule dont la fleche ne pèse point sur l'attelage. La seule permettant à l'attelage de marcher lentement. Faneuses et râteaux Wood. Pièces de rechange originales. Réparation de toutes machines agricoles.

**V. GENDRE, constructeur A FRIBOURG**

Nous recommandons à notre honorable clientèle comme boisson saine et bon marché

## DU CIDRE

produit indigène

de meilleure qualité, en fûts et en bouteilles.

Nous prétons des fûts de 50 à 220 litres pour un terme de 2 à 3 mois. H 1332 F 1408-586-46

PRIX DE VENTE: 22 à 25 cent. le lit. avec fût à rendre ou 50 cent. la bouteille, verre compris, à Guin.

CIDRERIE DE GUIN.

**FAUCHEUSES, véritables Mc Cormick.**

FANEUSES.

APPAREILS à faucher le regain.

PIECES DE RECHANGE pour toutes les faucheuses.

MEULES à aiguiser les faucheuses.

SUPPORTS de timon.

Facilités de paiement

**GARANTIE**

## E. WASSMER

Fribourg

à côté de Saint-Nicolas.

**Encadrements de tableaux**

Grand choix de baguettes, ornées, en bois naturel, etc.

PASSEPARTOUT. — GRAVURES

Tableaux en tous genres.

E. HIRINGER-BRILLHART.

Avenue de Perolles, 19.

**"LA GOTHA"**

Banque mutuelle d'assurances sur la vie

FONDÉE EN 1827

Assurances sur la vie réalisées Fr. 2,222,500,000.—  
Sommes assurées payées 672,500,000.—  
Dividendes distribués aux assurés 321,250,000.—

Tous les bénéfices aux assurés

CONDITIONS DES PLUS AVANTAGEUSES

Agents principaux: A. Nussbaumer & Co, banquier, 82, rue de Lausanne, Fribourg. H 2380 F 2375

**Bains de Schœnbrunn** près Zoug

Etablissement hydrothérapique, phys.-diététique.

Situation tranquille et abritée, à 685 m. Confort moderne. Séjour agréable et recommandé. — Ouverture 15 mai. — Prospectus gratuit par 2013

Dr méd. Hegglin.

**Léon JEGER ameublement,**  
rue du Tir,  
FRIBOURG.

On trouvera, tous les samedis et jours de foire, près de la vollère, un grand choix d'articles en email à des prix dénotant toute concurrence. 879-362

**A LOUER**

pour entrer tout de suite ou à convenir, à l'avenue du Midi:

1° Un logement de 4 chambres avec confort moderne.

2° Un grand local pour cave, entrepôt ou atelier.

S'adresser à H. Roggmann, entrepreneur, Avenue du Midi, 17. 981

**A LOUER**

avenue de Pérolles, au N° 8: 1-2 arcades. Entrée à volonté. Au N° 10, 3<sup>e</sup> étage. 2 appartements de 5 pièces, plus une chambre de bonne, 1 chambre de bain et dépendances. Entrée: 25 juillet 1909.

Au N° 12 1 sous-sol donnant sur la route neuve, pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt. S'adresser à M. J. Remy, notaire, à Fribourg.

**Séjour d'été**

A louer à Vuadens, près de Bulle, un bel appartement meublé à neuf de 5 chambres, cuisines et dépendances, eau, électricité, balcon, jardin. Situation ravissante et paisible, en pleine campagne, à proximité de la poste et de la gare. Vue splendide sur les montagnes de la Gruyère. 2510

S'adresser à François Morret, feu Xavier, à Vuadens.

**Scierie à vendre**

exploitant une fabrique de caisses d'emballage. Très bien située, à 2 minutes d'une gare, conviendrait aussi pour charpentiers ou menuisiers.

Ecrire sous chiffrage 821506L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2376

**Le SAVON au Lait de Lis Bergmann**

marque: Deux Mineurs

«sans pareil pour les soins de la peau, guérit toutes les impuretés de celle-ci, s'em-ployant avec succès pour la conservation d'un teint beau pur et blanc.»

En vente, à 80 cent. la pièce, chez Messieurs: L. Bourgnicht & Gottrau, pharmaciens. H. Cuor, pharm. G. Lapp, pharm. Wulleret, pharm. Thurler & Kohler, pharm. J. A. Mayer & Bredler, basar Henri Nordmann, mercerie, Fribourg. P. Zurkinden, coiffeur. E. David, pharm., Bulle. M. Berthold, pharm., Châtel St Denis. G. Bulliet, pharm., Estavayer. Edm. Martinet, pharm., Oron. Léon Robadey, ph., Romont. H. Schmidt, pharm., Romont.

**A VENDRE**

magnifique domaine d'un seul tenant, 10 ans de culture de vignes, 30 poses y compris maraichier et forêt. Conditions favorables. S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 940 B. 2428

**ÉTALAGES**

Métal Bronze et Nickelé

Installation de vitrines pour toutes les branches

AWISSER BERNE

DESSINS ET DEVIS GRATUITS

Gnomes et figures pour devantures en tous genres.

**Standard Thé de Ceylan**

Mélange anglais, très fin, avantageux.

Paquets de gr. 40 125 250 500 0.40 0.75 1.50 3.—

se vend à Fribourg, dans les épiceries: 1108

G. Clément, Grand'Rue; J. Miserez, Beauregard; M. Sieber, rue de Romont; Vicario & Co, rue de Lausanne.

**EN MAGASIN**

## Chambres Louis XV

depuis 500 fr.

## Art Nouveau

depuis 690 fr.

**A LOUER**

bel appartement avec jardin. S'adresser: rez-de-chaussée, Villa Marguerite, Gambach.

A vendre ou à louer, dès le 25 juillet 1909, le N° 15 de la rue de Lausanne, magasin et appartements S'adresser à M. A. Glasen et Cie. 1632

**Vos cheveux ne tomberont plus par la Pilocarpi du Dr Robert.**

Entrée: rue Guillaume Tell, 2. Consultations tous les jours. Recoit des pensionnaires.

**Sage-femme** M<sup>me</sup> Fournereux GENEVE

23, Quai des Bergues (Entrée: rue Guillaume Tell, 2. Consultations tous les jours. Recoit des pensionnaires)

**Bains de Matran**

Traités à toute heure

BONNE RESTAURATION

Vins couverts et en bouteilles des meilleurs crus.

**Chaussures Wilh. Gräb**

Zurich 4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autres, articles recommandés: Fr. Souliers forts p. ouvriers 7.50 Bottines à lac, pour hommes, les fortes 9.40 Bottines élég. avec bouts, à lac, pour hommes 9.50 Pantoufles pour dames 2.— Bottines à lac, très fortes, pour dames 6.40 Bottines élégantes, avec bouts, à lac, pour dames 7.20 Souliers pour fillettes et garçons No. 28 à 29 5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1860.

**Mises d'immeubles**

Pour cause de partage, il sera exposé en mises publiques, le mardi 15 juin, à 2 heures de l'après-midi, à l'Auberge de Corminotau, une jolie maison sise aux Avouards, commune de Corminotau, comprenant 2 logements de 3 chambres, cuisine et garage.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Fischer, Agence Immobilière Fribourgeoise, Fribourg.

**A VENDRE**

une maison

située à la Neuveville, contenant 3 logements, buanderie, etc. Convientrait pour bien-être. 2145

S'adresser sous H 2144 r, à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg

**GRAND CHOIX DE FOURNEAUX-POTAGERS à 2 et 4 trous VERRES-CAVAILLÉS**

HENRI MAYER, FRIBOURG

Place de la Gare

On demande pour tout de suite une

**Jeunes filles**

habiles et intelligentes trouveraient emploi immédiat (carronnages, gravures, etc.) à la lithographie S. Albertin et Pfeiffer à Vevey.

Le même établissement demande une bonne ménagère pour l'imprimerie lithographique. S'adresser ci-dessus. 2506

# MONTREUX ALCALINE

Eau minérale

Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.

On demande pour tout de suite quelques bons maçons

Travail assuré pour l'année. S'adresser à M. Clerc, entrepreneur, route de la Glâne, Fribourg. H 2539 F 2536 1041

**Hotel-Pension de la Gare. — Grandvillard**

Altit.: 743 m. VILLARS-S.-MONT (Gruyère)

Séjour ravissant. Excursions, promenades variées. Confort moderne, salon, piano, jeux. TRUET à toute heure Pension depuis 5 francs suivant chambre. GUY, nouveau tenant-r.

**Courses de chevaux**

A YVERDON

Le dimanche 13 juin, dès 1 1/2 heure.

**! Vos Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête? FAITES UN ESSAI AVEC LA CANADOLINE !**

LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE de CLERMONT & E. FOUET à Genève. Recommandable même pour les enfants. En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeries.

**Prêts hypothécaires en 1<sup>er</sup> rang SANS COMMISSION**

sont procurés jusqu'à épuisement du disponible et sur présentation d'un extrait du cadastre par M. J. Remy, notaire, à Fribourg. H 2432 F 2426

**BANQUE DE FRIBOURG WECK, EGGIS & Co**

fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 1/2 % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne: 4 %.

**Aucune odeur ou germe putride**

ne résistent à l'action du Lysoform brut, fabriqué spécialement pour la désinfection et désodorisation des chambres de malades, ustensiles, linges, W. C., écrous, etc.

Poudre et savon au Lysoform, ayant les mêmes qualités, en vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

Gros: Anglo-Swiss-Antiseptic Co, Lausanne. H 3350 L 2907

Exiger les emballages d'origine avec la marque de fabrique déposée.

**HENRI LES BAIGES**

ALTIITUDE 1600 METRES.

Eaux minérales alcalines, lithinées, naturelles

Réouverture de l'établissement dès le 1<sup>er</sup> juin

Traitements spéciaux des rhumatismes, des maladies de l'estomac, du foie et des voies urinaires. Recommandé aux personnes désirant du repos et de la tranquillité. Cuisine soignée. Médecin attaché à l'établissement. — Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction. H 3284 L 2213

**La Caisse d'épargne de la Ville de Fribourg**

FONDÉE EN 1829

bonifiera, à partir du 30 juin 1909, un intérêt de 4 % à tous ses déposants.

Les dépôts jusqu'à concurrence de 1200 fr. sont exempts de tout impôt.

Carnets et poches sont délivrés gratuitement.

La Caisse sera dorénavant ouverte aussi le mercredi. H 529 F 2442-997

Le directeur: J. Remy.

**Comme Dépuratif**

Exiger la véritable Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50; 1/2 bott., fr. 5.—; 1 bott. (une cure complète), fr. 8.—

Dépôt général et d'expédition: Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève. H 1157 X 1022

Dépôts à Fribourg: Pharmacies Bourgnicht, Esseve, Kohler et Thurler, Schmid, Lapp, Wulleret, à Bulle, Gavin, pharm.; à Estavayer, Bullet, pharm.; à Morat, Golliez; à Châtel-St-Denis, Jambé, pharm.; à Romont, H. Schmidt, pharm.; Robadey, pharm.